Troisième Année. — N° 743 CINQ CENTIMES Lundi 3 Août 1891

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION
48, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

AUJOURD'HUI :

LES FÊTES DE LA SUISSE, A SCHWYZ ET A LYON.
LA FÊTE DE BIENFAISANCE DE LA « TUTÉLAIRE ».
LES INCENDIES D'HIER.

TRAITÉ DE CRONSTADT

Le *Times* a publié la note suivante :

Nous avons reçu de bonne source les renseignements suivants concernant l'importance politique de la visite de l'escadre française à Cronstadt.

Depuis quelque temps, le baron de Mohrenheim était en relations avec l'Elysée, et le contre-amiral Gervais a porté à Cronstadt le projet de traité qui devait être soumis aux ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine de Russie. Quand ces négociations seront terminées et que la rédaction du traité sera définitivement arrêtée, il sera signé seulement par les trois ministres russes, et non par le czar. Le traité resterait ainsi incomplet jusqu'au moment psychologique. Depuis quelques jours, tandis que les soirées se passent en banquets et en réunions, où déborde l'enthousiasme, l'amiral français tient avec M. de Giers de longues conférences.

On persiste dans certains cercles à nier le caractère politique des manifestations de Cronstadt. La presse russe, agissant d'après un mot d'ordre, ne veut voir aussi dans les manifestations d'enthousiasme qui ont marqué la réception des Français, qu'une preuve de l'amitié qui, depuis si longtemps, unit les deux peuples et des liens amicaux qui existent entre les deux gouvernements.

Cette apparence de modération est aisément explicable. M. de Giers avait prié le gouvernement français, par l'entremise de son ambassadeur, M. de Laboulaye, de défendre formellement aux officiers français de prononcer des discours ayant une tendance politique ; la même défense avait été faite aux officiers russes.

Le soin que l'on a mis à ne pas froisser la susceptibilité des autres puissances a été inspiré par la crainte de compromettre les négociations si délicates et si graves engagées par les deux gouvernements.

Est-ce que les Anglais commenceraient à regretter de faire tant de frais pour recevoir l'escadre française à Portsmouth ? La note qu'on vient de lire révèle chez eux un curieux état d'esprit et montre avec la dernière évidence que si l'on s'est empressé à Londres d'inviter nos marins à de brillantes revues navales, c'est parce qu'on espérait qu'ils s'étaient bornés, chez les russes à banqueter gaiement.

Mais quoi ! Le bruit court maintenant qu'ils auraient servi d'ambassadeurs extraordinaires auprès du czar ? On prétend que l'amiral Gervais négocie entre deux toasts ? On soupçonne qu'il traite des conditions pratiques d'une alliance militaire, dans les conférences multipliées qu'il peut avoir avec M. de Giers ? — Aussitôt l'Angleterre s'émeut, son sourire jaunit, et à la seule pensée que les Français, vains et légers, pourraient devenir pratiques et faire les affaires de leur pays tout en se livrant aux plus bruyantes manifestations de sympathie provoque une sourde colère, dont la note du *Times* porte la trace.

Nous pourrions rassurer nos bons voisins, et leur certifier que personne en France ne croit à la réalité d'un traité que l'amiral Gervais aurait reçu la mission de discuter avec nos amis du Nord.

Nous pourrions leur faire comprendre que de tels procédés diplomatiques n'entrent pas, *malheureusement* dans les habitudes gouvernementales de notre pays, et qu'ils ne répondent guère à ce que l'on connaît du caractère de notre chancellerie.

Le traité de Cronstadt, tel que l'imagine le *Times*, n'existe pas...

Mais nous n'irons pas jusqu'à prétendre que rien n'existe, de l'entente formelle et complète que l'Angleterre redoute. Si un accord profond entre deux puissances comme la Russie et la France doit troubler les hommes d'Etat britanniques et les conduire à se demander s'ils ont bien fait d'avoir coqueté avec la triple alliance — nous avouerons au *Times* qu'il a raison de s'alarmer et de conseiller un peu de prudence aux directeurs provisoires du Foreign Office.

L'alliance franco-russe n'est peut-être pas encore signée, en effet, mais elle est tout de même conclue, et la volonté formelle des deux peuples avait devancé le consentement acquis aujourd'hui des deux gouvernements.

C'est là un fait considérable, un événement heureux à la fois pour la paix du monde et pour les intérêts de deux grandes et loyales puissances.

Maintenant, est-ce l'amiral Gervais qui a signé le traité de Cronstadt ?

— Non, c'est l'amiral Tout-le-Monde !

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 2 août.

ÉLECTION DÉPARTEMENTALE

Une élection au Conseil général a eu lieu aujourd'hui dans le 4e canton de Marseille. En voici les résultats :

Inscrits, 7,632 ; votants, 2,361

Vedel, radical	739	voix
Henri Cadenat, socialiste	489	—
Oliver, socialiste	393	—
Reynier, socialiste	344	—
Nègre, socialiste	341	—

Ballottage

M. FLOQUET A ROYAT

Le président de la Chambre des députés et Mme Floquet sont partis pour Royat.

HOMMAGE A ÉTIENNE DOLET

Deux cents personnes environ sont allées déposer des couronnes, cette après-midi, place Maubert, sur la statue d'Etienne Dolet. Quelques délégations de la Ligue anti-cléricale de Versailles et la Ligue de la Libre-Pensée des IVe et Ve arrondissements, ayant déployé des drapeaux rouges, ordre leur a été donné de les remettre dans leurs gaînes. Sur leur refus, les drapeaux ont été saisis par la police malgré leurs vives protestations.

Il n'y a eu aucun autre incident.

LE ROI DE SERBIE A PARIS

Le roi de Serbie arrivera incognito à Paris vers le 31 août, et y séjournera une quinzaine de jours.

Le Président de la République dans l'Est

Paris, 2 août.

Avant son départ de Paris pour Fontainebleau, le général Brugère, secrétaire général de la présidence de la République, a reçu du maire de Reims une dépêche lui demandant une audience.

Il a été décidé dans une séance du conseil municipal de Reims qu'une délégation composée du sénateur, du député, du maire de Reims et de son adjoint, auxquels se joindraient quelques personnalités de la ville, serait reçue dans les premiers jours du séjour du président de la République à Fontainebleau.

Cette délégation demandera au chef de l'Etat de vouloir bien honorer la ville de Reims de sa visite à la fin des grandes manœuvres d'automne, qui doivent se terminer par une grande revue d'honneur.

Le voyage du président de la République dans l'Est étant aujourd'hui une chose décidée, et la revue devant avoir lieu au camp de Châlons, on peut dire, sans préjuger de la réponse de M. Carnot, que celui-ci acceptera de s'arrêter à Reims.

Il est possible néanmoins — mais cette éventualité est moins probable que la première — que le président de la République attende pour visiter la cité Rémoise l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, à l'occasion de laquelle des fêtes splendides seront données dans la ville.

VOYAGE MINISTÉRIEL

Inauguration du chemin de fer de Brives à Cahors

Brives, 2 août.

Le ministre des travaux publics et le ministre de l'intérieur, arrivés ici pour inaugurer la nouvelle ligne de chemin de fer de Brives à Cahors ont reçu ce matin, entourés de MM. Lecherbonnier, sénateur ; Delpeuch, Dubois, Labrousse, Dellestable, Deloncle, députés, ainsi que MM. Royer, Bonnier, Lascombes, Arnaud et Fournier, préfets de la Corrèze, de l'Aveyron, des Deux-Sèvres, du Lot et de la Dordogne, autorités civiles et militaires.

Le général commandant le 48e brigade, a a présenté les officiers du 14e de ligne, tous dévoués, a-t-il dit, à la France et à la République.

Le maire et les adjoints de Tulle sont venus saluer les représentants du gouvernement de la République.

M. Constans leur a dit :

« Le gouvernement fera pour vous ce que vous promettez de faire pour lui, et il sera heureux de répondre par des marques de bienveillance aux preuves de dévoûment que vous lui donnerez ».

On sait que la municipalité de Tulle a été élue comme boulangiste.

Après les réceptions, les ministres ont fait le tour des quais intérieurs de la gare, où ils ont été chaleureusement accueillis.

Les ministres sont ensuite partis pour Gourdon, où un banquet leur est offert.

A Gourdon

Le train ministériel est arrivé à 11 heures. Plusieurs sénateurs et députés avaient rejoint les ministres à différentes gares du parcours.

A Souillac, où un vin d'honneur était préparé, un compliment en vers a été adressé aux ministres. L'adjoint a fait allusion au rôle joué par le ministre de l'intérieur contre les boulangistes ; son allocution a été saluée par de vifs applaudissements. L'orateur a regretté l'absence de M. de Freycinet, dont la jeunesse s'est écoulée à Souillac.

M. Constans a répondu et a renouvelé l'expression des regrets du ministre de la guerre, retenu par les soins de sa santé loin de la ville dont il n'a pas perdu le souvenir.

[illegible] ticulièrement chaude.

LE BANQUET

Au banquet qui a eu lieu à Gourdon, M. Vernianc, sénateur, a porté un toast à l'armée.

Le général Warnet, commandant le XVIIe corps d'armée, qui était venu à Gourdon saluer les ministres, lui a répondu en ces termes :

« Messieurs,

« Il n'appartient pas aux généraux de faire des discours. *Acta non verba*, telle est la devise du soldat.

« Je ne puis me défendre cependant de répondre un mot aux éloges qui viennent d'être adressés à notre armée et au toast que vient de lui porter un membre du Parlement.

« Ce m'est une occasion de remercier les chambres républicaines des sacrifices qu'elles consentent toujours, sans marchander, pour rendre l'armée plus forte et mieux préparée.

« J'ai la joie patriotique de constater que l'armée est à la hauteur des sacrifices que le pays s'impose pour elle, qu'elle est à la hauteur de sa tâche et que le monde le sait.

« Quelle plus bel hommage rendu à notre relèvement, que les manifestations si chaudes de sympathie dont notre flotte a été l'objet à Cronstadt et qui ont trouvé dans les cœurs français un si vif et si profond écho ? Elles sont une nouvelle preuve de l'estime que l'Europe a pour nous. Et, au retour de cette ovation triomphale, l'Angleterre recherche l'honneur d'une semblable visite et prépare à nos marins, un accueil qui veut rivaliser avec celui de Cronstadt.

« C'est avec une légitime fierté que nous sentons que cette suite de progrès nous a replacés à notre rang. C'est avec une profonde gratitude que je reçois l'hommage que l'on rendait tout à l'heure à notre armée et que je vois dans les fêtes comme celles-ci, tous les citoyens unis dans le culte du drapeau. »

M. Yves Guyot, prenant la parole après le général Warnet, déclare qu'il est très touché de la réception sympathique qui a été faite aux membres du gouvernement. Il ajoute qu'il poursuivra avec persévérance l'accomplissement du programme de M. de Freycinet.

« Maintenant que la plaine a ses chemins de fer, c'est au tour de la montagne de réclamer ceux qui doivent la tirer de son isolement ».

Il termine en déclarant qu'il poursuivra l'achèvement de l'outillage économique nécessaire au développement industriel et commercial et à la sécurité nationale de notre pays.

M. Constans prenant ensuite la parole s'exprime ainsi :

« Ce n'est pas dès le premier jour que l'idée républicaine s'est implantée dans ce département, mais si vos concitoyens ont dû revenir de loin à la République, ils y sont aujourd'hui définitivement acquis.

« Pour prendre un exemple, je puis bien rappeler, dans cette ville qui m'a connu dans mon jeune âge, que mon père était un féroce bonapartiste alors que moi-même j'ai toujours été républicain, ce qui prouve que, même dans les familles rattachées au passé, il ne faut pas désespérer de l'avenir.

« Je bois donc avec confiance à l'union de tous les Français dans la République. » (Applaudissements).

Le ministre a terminé en formant le vœu que la République continue à être un gouvernement de paix avec la dignité à l'extérieur et à l'intérieur, d'ordre, de tranquillité et de progrès.

Ce toast a été accueilli par de vifs applaudissements et les cris de : « Vive Guyot ! Vive Constans ! »

L'ESCADRE A CRONSTADT

Saint-Pétersbourg, 2 août.

L'amiral Gervais et les officiers de l'escadre française ont visité le palais d'hiver de l'Hermitage et ont assisté à des manœuvres de pompiers.

L'amiral Gervais portait la plaque de l'ordre de Sainte-Anne.

Plusieurs capitaines de vaisseau portaient les insignes de 2e classe du même ordre, ornés de brillants ; les autres officiers avaient la décoration de Saint-Stanislas.

Au Yacht-Club

Hier, à quatre heures, au Yacht-Club, a eu lieu un lunch, avant lequel on a procédé au lancement d'un bateau portant le nom de le *Gervais*.

Un public innombrable leur a fait des ovations si enthousiastes que l'amiral en fut ému jusqu'aux larmes.

Au lieu du programme affiché, l'orchestre a dû, pendant une heure, jouer exclusivement l'hymne national russe et la *Marseillaise*, accompagnés des cris sans fin de : « Vive la France ! »

Le banquet des matelots

Très animé aussi a été le dîner de gala offert à Cronstadt par le ministre de la marine à 200 matelots français et à 100 matelots russes.

Une pantomime expressive a permis aux convives des deux nationalités de se comprendre merveilleusement.

Le dîner s'est terminé par des chants, des danses et des chaleureuses ovations populaires.

Présent de la colonie suisse

La colonie suisse de Saint-Pétersbourg offrira aux marins français plusieurs présents, entre autres un presse-papier en argent représentant un cuirassé russe.

Dans le Jardin d'Arcadia

Saint-Pétersbourg, 2 août.

Aujourd'hui a eu lieu, dans le jardin du café-concert d'Arcadia, le banquet offert par la colonie française de Saint-Pétersbourg à l'amiral Gervais et aux officiers français.

Pendant le banquet, une musique et des chants bohémiens se sont fait entendre.

Un Article du « Nord »

Bruxelles, 2 août.

Le *Nord*, organe officieux de la chancellerie russe, consacre son bulletin politique d'aujourd'hui aux fêtes de Cronstadt :

Même pour les esprits les moins favorables, dit-il, il n'y a plus moyen d'épiloguer sur cette franche et belle manifestation dont l'écho survivra sans aucun doute au retentissement des salves et à l'éclat des illuminations.

On doit y voir l'explosion d'un sentiment profond et confiant qui existait à l'état latent et qui a jailli pour ainsi dire au contact immédiat de l'escadre et des marins français.

Cette grande nation russe, qui dans son développement historique s'est souvent heurtée à de jalouses hostilités et qui ne peut guère jouir de la paix sous l'invocation de laquelle elle a placé désormais son avenir que la main sur la garde de son épée, cette grande nation au cœur chaud se trouve en ce moment, dirait-on, heureuse de se détendre, de se livrer, sans arrière-pensée, à l'élan de cœur qui la pousse vers une autre nation en qui elle pressent une amie sérieuse et solide.

Sous ce rapport, tout au moins, il y a certainement aujourd'hui entre les deux pays quelque chose qu'il n'y avait pas hier, et la visite de la flotte française à Cronstadt signale plus qu'un mémorable épisode, elle marquera une date dans l'histoire des relations franco-russes.

Nouvelles d'Indo-Chine

Marseille, 2 août.

Le paquebot français *Oxus*, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé ce matin, ayant à bord 149 passagers, parmi lesquels MM. Bideau, inspecteur général des colonies, gouverneur général intérimaire, Moutet, directeur du cabinet, le général Godin, Pavié, consul de France à Luang-Prabang, et Boissière, vice-résident au Tonkin.

Les pirates au Tonkin

Les journaux du Tonkin, arrivés par ce paquebot, publient les renseignements suivants :

Le 11 juin, les habitants des villages de Phuong-Mi et Ming-Hy, signalaient au détachement de Phu-Luu, où se trouvaient M. Bonnin, commis de résidence et 100 gardes civils des provinces d'Hai-Duong et d'Haïphong, la présence de nombreux pirates aux environs.

Le détachement a marché contre les pirates, mais ceux-ci ayant reçu des renforts et leur nombre s'élevant à 5 ou 600 hommes, M. Bonnin regagna Yen-Luu avec sa troupe.

Quant aux pirates, ils se sont emparés de Phu-Luu, ont massacré les habitants et ont enlevé les femmes et les enfants.

L'expédition commandée par le colonel Dominé après avoir parcouru sans rien trouver les îles des Deux-Songs s'est dirigée vers la vallée du Song. Elle y a trouvé un parti de pirates de 50 hommes environ avec lequel elle a eu un engagement, nous avons eu quelques blessés indigènes.

Les troupes sont rentrées dans leurs postes à Son-Tay.

Le village catholique de Nohu, situé à 10 kilomètres, a été pillé le 19 par une bande d'une centaine. Trois habitants ont été blessés ; deux chevaux ont été tués ; la cure et une douzaine de maisons ont été brûlées.

Le sous-lieutenant Gifford, du poste de Luc-en-Chau, accompagné de 70 tirailleurs, a eu un engagement le 4 juin, avec une bande de pirates établie au village de Lang-Chiong. La résistance des pirates a été assez vive.

Cinq exécutions

Le 15 juin, il y a eu une triple exécution de pirates à Hanoï, au milieu d'une grande affluence.

Le 21 juin, deux nouveaux pirates ont été décapités.

Les journaux contiennent en outre de nombreux faits de piraterie sans importance.

GRÈVE DES TERRASSIERS

Paris, 2 août.

Les grévistes terrassiers se sont réunis ce ce matin, au nombre de 400, à la Bourse de Travail. Le citoyens Gaillot, qui présidait, a engagé ses camarades à ne pas faire de politique.

Un citoyen a annoncé qu'une cinquantaine de grévistes étaient partis ce matin de Grenelle pour débaucher leurs camarades.

Plusieurs orateurs ont annoncé que différents patrons adhéraient au prix de 60 centimes l'heure, se réservant toutefois de ne pas maintenir ce tarif si leurs confrères ne l'acceptaient pas.

Un orateur a fait une violente sortie contre la presse et les journalistes qu'il a qualifiés de traîtres et de bandits. Il a demandé leur expulsion. Cette proposition a été repoussée aux applaudissements du plus grand nombre.

Les grévistes ont décidé de se grouper par quartier et d'aller débaucher leurs camarades.

Finalement, on s'est séparé après le vote d'un ordre du jour décidant de continuer la grève à outrance jusqu'à complète satisfaction.

Libre Chronique

LA « MARSEILLAISE » FRANCO-RUSSE

« Qu'il y a loin, — disait la *Rue*, le journal de Vallès, au moment des visites impériales de l'exposition de 1867 — qu'il y a loin des Tuileries en fête au Kremlin en feu ». A cette époque, la *Marseillaise* était l'irréconciliable réprouvée, la grande proscrite. Oser fredonner cet air que chantaient les soldats de l'An II sur les pas d'un Bonaparte, c'était sous un Bonaparte courir les risques de la prison. La *Rue* audacieuse en ses rêveries et qui se plaisait à gaspiller sa juvénile verve en prophéties et en rapprochements, ne se fût jamais avisé de dépeindre le czar, écoutant debout cet hymne révolutionnaire, dont l'air était intolérable aux oreilles d'un souverain moins que lui pourtant absolu.

Il faut croire que tout arrive, puisque ce spectacle, qui a dans nos cœurs un si joyeux écho, vient de nous être donné : nos marins ont joué notre chant national devant l'empereur de Russie. L'aubade n'est pas du goût de tout le monde.

Il paraîtrait que la *Marseillaise* agréable à entendre pour ce qui se trouve à Cronstadt, l'est beaucoup moins pour ce qui est placé à Rome ou à Berlin. Ces différences d'acoustique, dont on ne fait pas la remarque pour la première fois, sont l'unique cause des perpétuelles cacophonies du fameux concert européen.

L'explosion de cet hymne dans les vastes salles polychromes du Palais-d'Hiver a étonné sans doute quelques vieux Russes ; mais l'ombre de la grande Catherine n'en a pas éprouvé autrement de surprise. Séduite par les nouveautés de notre esprit philosophique, ne priait-elle point Diderot de lui composer sa bibliothèque ?

***

On raconte, toutefois, que pour des raisons de convenance, on a cru devoir faire de nos couplets une certaine salade à la russe que Rouget de Lisle n'a point prépensé de cet on-dit. On ne doit l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Certes notre chant national exprime des idées énergiques peu en harmonie d'ordinaire avec les grâces d'un banquet. Mais c'est le propre de la plupart de ces chants qui n'ont pas été composés pour des petites filles, au moment où elles mangent, avant le café, leurs confitures en tartines. Nés aux heures viriles, ils portent l'âpre et sombre caractère de la lutte. Ce ne sont pas des couplets à boire, mais des cris un peu sauvages, la farouche affirmation de l'indépendance de la race.

Tout spécialement la *Marseillaise* a cette empreinte. Elle lui doit d'être l'un des chants les plus beaux qui soient aux lèvres des peuples. Ses paroles, aujourd'hui consacrées, ont perdu leur sens occasionnel. Nous les entendons avec l'oreille de citoyens de ce temps-ci, et ce qu'elles nous disent est sensiblement différent de ce qu'elles disaient à des Français qui avaient à combattre des Français avec l'ennemi coalisés.

Lorsque dans nos réjouissances publiques, nos cérémonies, nos festins, nos inaugurations, nos fêtes les plus pacifiques et les plus enfantines, nous parlons de « sang impur abreuvant nos sillons », c'est pour rester fidèles à une formule. Car en de telles liesses, loin de nous est

---

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 3 Août (90)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

XV

Désespoir

Coignard atterré baissait la tête et n'avait même plus le courage de se justifier.

Cette honteuse imputation qui venait fondre lui, au moment où il se croyait sauvé, lui enlevait jusqu'à la force de penser.

Il chancelait comme un homme ivre et regardait vaguement les horribles préparatifs de son supplice.

Rien ne ressemble souvent à un coupable comme un homme injustement accusé, et le lieutenant, qui peut-être doutait encore, se détourna avec dégoût en voyant Coignard pâlir et trembler.

— Assassin et lâche par-dessus le marché, murmura-t-il en s'éloignant, et ce misérable porte une épaulette !

Ces terribles paroles réveillèrent l'énergie du faux comte de Sainte-Hélène. Il se redressa sous l'injure comme un cheval qui se cabre sous l'éperon.

— Je ne suis ni un assassin ni un lâche, dit-il en s'avançant les poings fermées et les dents serrées vers l'officier, et si je ne peux pas vous prouver mon innocence, je vais vous montrer du moins que je n'ai pas peur.

Le lieutenant haussa les épaules et ne répondit pas.

Cependant les cavaliers s'étaient mis avec ardeur à l'affreuse besogne qu'on venait de leur ordonner, et le brigadier, qui avait pris dans son porte-manteau un paquet de cordes, préparait déjà un nœud coulant, pendant qu'un hussard grimpait sur l'olivier fatal. Leur empressement s'expliquait, car cette sombre guerre avait transformé les soldats français en féroces partisans. Ils tuaient parce qu'on les tuait, et, dans ce duel à outrance entre deux nations, l'humanité était encore du côté des envahisseurs.

L'officier qui venait de commander de pendre un homme avec le même sang-froid qu'il aurait donné un ordre de service était un fils de famille, élevé par une mère pieuse, et doux comme une jeune fille, mais il avait vu la veille sept soldats de son escadron crucifiés par les habitants d'un village où ils s'étaient aventurés. Il voulait les venger.

Coignard était trop intelligent pour ne pas deviner les sentiments qui agitaient le lieutenant, et trop bien instruit du caractère farouche que la lutte avait pris dès l'origine pour espérer sa grâce. Implorer ou même protester, ç'eût été s'avilir inutilement, et il se prépara à mourir.

Il ne regrettait plus la vie. La fuite de Rosa lui avait enlevé sa dernière illusion, et un doute plus cruel que la mort bouleversait son âme. Il se demandait si la comtesse avait suivi volontairement ce Navarrais aux favoris noirs, cet odieux Inigo qui l'avait entraînée sous ses yeux. L'action de cet homme avait été si rapide que Coignard, en tombant, ne s'était pas bien rendu compte de ce qui se passait. Il avait vu Zerga bondir et Rosa disparaître avec l'Espagnol, au milieu d'un nuage de poussière, mais la ruse de ce ravisseur impudent lui avait échappé. Il se disait avec rage que les passions violentes de la Catalane pouvaient avoir changé d'objet, et il maudissait ce fatal amour qui l'avait conduit à un crime inutile.

Trompé par sa complice, l'ex-grenadier n'avait plus rien au monde à espérer ; la mort lui apparut comme une expiation et comme une délivrance. Il voulut au moins finir bravement et quitter sans faiblir cette vie de dangers et d'émotions qu'il menait depuis quinze ans. Il marcha droit à l'officier, qui regardait d'un œil sec les apprêts du supplice d'un traître.

— Monsieur, lui dit-il d'une voix ferme, c'est votre droit et votre devoir de me faire tuer, puisque vous me croyez coupable. Si j'étais à votre place et que vous fussiez à la mienne, j'agirais probablement de même. Je ne m'abaisserai pas à essayer de me justifier, et il importe peu à un homme qui fait la guerre depuis quinze ans de mourir ici ou sur un champ de bataille ; mais je suis Français comme vous, officier comme vous et j'espère que vous ne me refuserez pas la seule faveur que je réclame.

— Laquelle, monsieur, dit le hussard, étonné de ce langage simple et digne.

— Je demande que cet ignoble supplice me soit épargné ; je porte l'épaulette, et de plus je suis comte ; j'ai le droit de mourir en soldat.

Les souvenirs de la première éducation ne s'effacent jamais. Le lieutenant, qui appartenait à une vieille race vendéenne, n'avait pas oublié, au service de l'empereur, qu'il était né gentilhomme, et la prière de Coignard l'émut profondément. La contenance ferme du prisonnier troublait maintenant sa résolution et commençait à inquiéter sa conscience. Il lui répugnait de croire qu'un homme de sa caste, un militaire comme lui pût être un assassin ; et, en même temps, il pensait à ses malheureux hussards égorgés après d'affreuses tortures.

— Eux aussi étaient soldats, dit-il d'une voix sourde, et ils ont subi un ignoble supplice. Moi-même, monsieur, ajouta-t-il en regardant le prisonnier en face, si j'étais pris par ces Espagnols avec lesquels vous voyagiez, je n'aurais pas de grâce à attendre. Ils me pendraient au premier arbre, et pourtant... moi aussi, je suis noble.

— Ces Espagnols, dit Coignard avec une rage contenue, je les hais plus que vous, et, si vous voulez me faire donner un cheval et un sabre, nous les attaquerons ensemble.

L'image de Rosa entraînée par Inigo venait de lui apparaître, la colère remontait à son cerveau et il oubliait la mort infamante qui s'approchait pour ne penser qu'à sa vengeance.

Dans la position désespérée du faux Pontis, toute violence était une faute. L'officier français prit cet élan de haine jalouse pour une feinte grossière. Il ne crut pas un instant à la sincérité de son prisonnier et, par suite, les tentations d'indulgence qu'il éprouvait disparurent entièrement.

— Cet homme, pensa-t-il, m'a menti tout à l'heure en cherchant à se justifier, comme il ment à présent en maudissant les Espagnols auxquels il s'est vendu.

Les apprêts de l'exécution étaient terminés. L'ignoble corde se balançait sous une des basses branches de l'olivier, les hussards entouraient déjà l'arbre fatal et leurs rudes figures ne laissaient percer aucun sentiment de pitié. L'homme qui allait mourir était pour eux un étranger, un ennemi, peut-être l'assassin de leurs camarades, et ils ne comprenaient guère l'hésitation de leur officier. Celui-ci luttait intérieurement contre un dernier scrupule. Il se demandait s'il ne pourrait pas ramener Coignard au quartier général et le livrer au grand prévôt pour se débarrasser d'une responsabilité qui lui répugnait. Mais il réfléchit qu'il pourrait être attaqué en route et que la garde d'un prisonnier deviendrait alors singulièrement gênante.

— Non, décidément, dit-il tout bas, ce serait une faiblesse, et les amis du 9e dragons ne me pardonneraient pas d'avoir laissé échapper l'assassin de ce pauvre Champoreau, qui nous a si souvent rendu service en Pologne.

Il se raidit contre la pitié qui l'avait gagné un instant et il redevint dur et froid.

— Monsieur, dit-il à Coignard d'un ton bref, j'ai des ordres formels, et les rebelles pris les armes à la main n'ont pas droit à une autre mort : c'est celle qu'ils infligent à nos soldats. Je voudrais pourtant faire ce que vous me demandez, mais, vous le voyez vous-même, c'est impossible.

— Pourquoi, je vous prie ? demanda Coignard avec calme.

— Parce que mes hommes n'ont pas de fusils et qu'il n'y a pas ici de soldats d'infanterie.

— N'est-ce que cela ? reprit le nouveau comte, dont le courage s'exaltait peu à peu jusqu'au mépris absolu de la mort, entre cavaliers on peut toujours se casser la tête d'un coup de pistolet. Appelez un de vos hussards ou cherchez dans vos fontes, ajouta-t-il d'un ton dédaigneux, qui blessa au vif le lieutenant.

— Finissons-en, monsieur, reprit le lieutenant sans s'émouvoir, je ne puis rien changer à ce que j'ai décidé et je n'ai pas de temps à perdre ici. Vos amis les Espagnols pourraient revenir en nombre et je n'ai que quinze hommes.

— C'est bien, monsieur, je suis prêt, dit Coignard avec une simplicité tranquille qui atteignait à l'héroïsme. Que Dieu vous pardonne l'abominable action qui va se commettre par vos ordres !

L'officier se sentait ému de nouveau, et il avait hâte de terminer cette scène odieuse.

(A suivre.)

la pensée d'abreuver nos sillons de quelque sang que ce soit.

S'il est vrai que nos compatriotes ont cru devoir — ce qui n'est pas démontré — modifier les paroles de « l'hymne des Français » en Russie, ils se sont donné là une peine superflue. Les paroles véritables n'eussent mis le feu à aucune bombe. La *Marseillaise* n'allume que chez nous, et encore ! En la circonstance elle signifiait ce que le tzar et nous tous savons bien. Il était parfaitement oiseux d'essayer de le dire en des vers qui, certes, ne le disent pas.

***

Puis, à tout prendre, est-on sûr que les paroles n'étaient pas de situation ? Ces politesses entre marins allaient au delà du choc des verres. On pensait — chacun songeant à ses intérêts propres, par bonne fortune sur tant de points communs — qu'il n'est pas mauvais de siffler des petits airs de bravoure à l'oreille des batailleurs. La querelle ne s'en engage pas plus vite ; cette crâne attitude, au contraire, impose assez quelquefois pour éviter ces graves manquements, suivis de regrettables et inutiles collisions.

Que voit-on dans la *Marseillaise* de si subversif ?

Allons, enfants de la patrie
Le jour de gloire est arrivé.

Admirable entrée en matière, un peu fanfaronne peut-être, mais à l'heure des toast, l'enthousiasme est si vif !

On parle aussi de féroces soldats, qui viennent égorger nos fils et nos compagnes. Cela ne désigne personne — hors l'ennemi possible. C'est bien de la sorte, en eelà, que les choses se passent en guerre. On lève l'étendard sanglant, on vient dans les campagnes, on égorge les fils et les mères, et comme c'est une extrémité fâcheuse, ceux qui en sont menacés l'évitent le plus possible en se liguant selon leurs affinités.

Il y a le couplet des rois ? Hé, parbleu oui ! Rouget de Lisle poète, donc voyant, prévoyait la triple alliance :

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?

C'est ce que nous nous demandons tous les jours.

Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ?

« Pas pour moi, dit la Russie, ni pour moi, dit la France, » qui ne veulent pas le moins du monde que leurs fronts se ploient sous le joug et que de vils despotes deviennent les maîtres de leur destinée. (On appelle « vils despotes » les despotes voisins avec qui l'on est mal ; les autres sont tout simplement des amis.)

Il n'est point présomptueux quand on promène dans les mers du Nord de beaux cuirassés et qu'on a confiance en leur besogne de s'écrier :

Tremblez tyrans et vous perfides,...

« Perfides » n'est pas mis là que pour la rime, comme des critiques l'ont quelquefois pensé.

Chez nous, le service militaire est obligatoire ; il est donc tout simple que nous disions à l'ennemi imaginaire :

Tout est soldat pour vous combattre,

et que, tourné vers le czar blanc, qui a quelque intérêt à entendre ces choses, on ajoute :

S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux,...

Plus nous cherchons, moins nous trouvons ce que l'on a pu modifier intelligemment dans le sens russe. Le texte primitif est irréprochable. Est-ce le couplet des enfants, de ces petits qui promettent d'entrer dans la carrière quand les aînés n'y seront plus ? Ce sont des sentiments aussi bien moscovites que français. Et sur les bords de la Néva comme sur ceux de la Seine, on a crié plus d'une fois :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !

Il y a même dans cette *Marseillaise* quelque chose de franco-russe. — Déjà ! Ne voyez-vous pas un madrigal (farouche sans doute, mais de graves pensées agitaient les convives) dans ce quatrain qu'eussent pu dire les nôtres et qu'ils dirent peut-être, apostrophant la Russie :

Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.

Mais voilà qui était bien plus encore de circonstance, ô tripatrouilleurs que le télégraphe dénonce !

Français, en soldats magnanimes,
Portez ou retenez vos coups.

C'est comme un épisode de cette guerre de Crimée — inepte comme toutes les guerres — quand aux lèvres du blessé russe le Français tendait sa gourde.

***

Le malentendu actuel se perpétuera-t-il ? La vieille Europe, qui s'arme en vue de la paix, s'apercevra-t-elle quelque jour qu'elle est tout bonnement stupide ?

L'esprit de philosophie qui fait des sages, pour gagner les pasteurs de peuples — ces chefs de train qui organisent les collisions à volonté — attendra-t-il une hécatombe ? Nous voulons croire que cette honte nous sera épargnée ; nous voulons croire que les droites lumières de la raison conjureront les effets de mesquines querelles d'amour-propre, et que nous n'aurons pas à nous étriper, risque plus tard à nous dire, comme aujourd'hui, entre Russes et Français, à Cronstadt : « Hein, étions-nous assez bêtes en Crimée ! »

La guerre n'est pas impossible à éviter. Puisque fatalement elle est suivie d'un traité de paix, que ne commence-t-on par le traité de paix tout de suite ? Ce serait plus simple et moins coûteux.

Voilà des propos hors de propos. « Pas de rêveries, messieurs », disait un jour le czar à des utopistes de ses Etats. Et il armait sa flotte. La nôtre, également armée, lui fait des politesses. Nous en sommes ravis.

On chante la *Marseillaise* devant le plus grand autocrate du monde, ce qui porte bien le cachet de ce siècle. « Pas de rêveries, messieurs ! » eût dit Alexandre Ier en 1815, aux courtisans qui eussent envisagé cette éventualité..

Les beaux rêves sont la poésie des vérités de demain.

C'est un événement considérable que la *Marseillaise* en Russie. On en a modifié les paroles. Cela n'a point d'importance. C'est surtout de la *Marseillaise* qu'on peut dire que l'air fait la chanson.

GUERRE ET MARINE

Paris, 2 août.

Les inscrits maritimes. — Le ministre de la marine a décidé que, seront envoyés en congé renouvelable le 20 août prochain, s'ils le désirent, les marins de l'inscription maritime devant réunir, à partir de cette date jusqu'au 31 décembre 1891 inclus, les 42 mois de service effectifs, actuellement exigés des hommes de cette provenance.

Cette mesure sera également appliquée lors de leur rentrée en France, aux inscrits embarqués sur les bâtiments en cours de campagne et qui se trouveront dans les conditions de service, indiquées au paragraphe précédent. Quant à ceux qui seraient en jouissance d'un congé de convalescence, il conviendra de les placer en congé renouvelable sans les faire revenir à la division, soit le 20 août prochain, s'ils en font la demande, soit à l'expiration de leur congé.

En escadre et dans la division cuirassée du Nord, les congédiements pourront être effectués au fur et à mesure que les opérations d'inspection générale le permettront et sans attendre la fin de cette inspection.

Dépêches Diverses

CRIME DÉMENTI

Bruxelles, 2 août.

Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle publiée par quelques journaux étrangers et d'après laquelle une petite fille aurait été victime d'un crime rappelant ceux de Jack l'éventreur.

Voici ce qui a pu donner lieu à ce raconter : une petite fille qui jouait sur un tas d'ordures s'est blessée au ventre en se roulant sur des débris de bouteilles. L'attentat dont on a parlé est donc purement imaginaire.

UN BAC COULÉ

Salzbourg, 2 août.

Un bac a été coulé hier sur le lac de Wolfgangsee, par le vapeur *Elisabeth*.

La femme qui conduisait le bac ainsi qu'un passager qui s'y trouvait ont péri.

LE SCANDALE DE BESSÈGES

Nouvelle arrestation

Bessèges, 2 août.

Le procureur de la République d'Alais est arrivé hier, à 3 heures du soir. Il a fait procéder à 8 heures à l'arrestation du sieur Odilon Valadie, maître mineur, membre de la commission de répartition des fonds de la loterie de bienfaisance, au profit des ouvriers malheureux de Bessèges. Le prévenu, qui a fait des aveux complets, a été conduit en voiture à la maison d'arrêt d'Alais dans la nuit. La découverte de faux dans les mandats de paiement motive son arrestation.

On parle d'autres personnes également compromises qui seraient prochainement arrêtées.

COLLISION DE TRAINS

Brest, 2 août.

Voici des renseignements complémentaires sur la collision de chemin de fer qui a eu lieu entre Dirinon et Daoulas.

En déraillant, le train a brisé les poteaux télégraphiques ; les fils s'emmêlèrent, et toute transmission de dépêche fut impossible, ce qui retarda l'envoi de secours.

Le mécanicien, nommé Horelle, est mort dans le train qui le ramenait à Quimper. Quant au chauffeur Baron, qui a été blessé, sa vie n'est pas en danger.

Le train se composait d'une voiture de première classe, d'une voiture de seconde classe, de deux de troisième classe et de deux fourgons.

Les voitures de première et de deuxième classe seules sont peu endommagées ; les autres devront être démontées sur place.

Les causes du déraillement ne sont pas encore connues.

En Crète

Athènes, 2 août.

La situation redevient menaçante entre chrétiens et musulmans en Crète.

Voici la cause de cette effervescence :

Dix-huit notables chrétiens ont été arrêtés à Zora comme suspects d'avoir massacré une famille musulmane : ils furent amenés dans les prisons de la ville de Candie. Aussitôt les chrétiens internés et détenus, les musulmans se ruèrent sur eux et en blessèrent huit à coups de poignard, dont deux mortellement. La vue des blessés transportés à l'hôpital, exaspéra les chrétiens. On craint qu'ils n'exercent des représailles.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — *Ecole de musique et de déclamation.* — Ce matin, a eu lieu la distribution solennelle des prix de l'Ecole de musique et de déclamation, sous la présidence de M. Alvin, entouré de MM. Janson, Thibaudier, Dupin, Sagnol, Roux et Martigny.

M. Alvin a prononcé une allocution très applaudie, dans laquelle il a félicité les maîtres et les élèves et a donné d'excellents conseils.

— *Vieillard tombé dans le Furan.* — Un vieillard de 80 ans, M. Denis Carrot, ancien passementier, à La Terrasse, était allé, hier soir, se promener au Bois-Noir. Au retour, la nuit le surprit à la Valette et il s'égara. Dans l'obscurité, il est tombé dans le Furan.

M. Carrot s'est fortement blessé aux genoux. Il a été conduit à l'hôpital.

Tartaras. — *Obsèques civiles.* — Aujourd'hui, à neuf heures du matin, ont eu lieu, au milieu d'une foule considérable, les obsèques civiles du citoyen Dervieu, membre de l'Alliance républicaine de Tartaras. Parmi les nombreux assistants, nous avons remarqué M. Girard, président de l'Alliance des républicains, entouré du bureau et de tous les membres, M. Bruyas, maire de cette commune, M. Denuzière, vice-président de l'Alliance de Saint-Maurice, M. Guillaume Jacques, conseiller municipal de Tartaras, M. Bouchu, conseiller municipal de Saint-Maurice ; à la levée du corps, quelques paroles d'adieu ont été prononcées par M. Denuzière.

Un discours a été prononcé sur la tombe par le citoyen Robin, secrétaire de la libre-pensée de Rive-de-Gier.

A la sortie du cimetière, une collecte a été faite qui a produit la somme de 25 francs, pour secourir les orphelins.

ISÈRE

Grenoble. — *Banquet des pompiers.* — Ce matin ont eu lieu, comme d'habitude, les manœuvres mensuelles de notre bataillon de sapeurs-pompiers.

Après ces manœuvres, les différentes compagnies se sont rendues, les unes à l'Ecole professionnelle, les autres chez M. le capitaine Chazeau, ainsi que chez MM. Rouvière et Devize, pour fêter les médailles et mentions honorables décernées, à l'occasion du 14 juillet.

— *Vogue du cours Beriat.* — Le quartier le plus populeux de notre ville, le cours Bériat est en fête aujourd'hui.

Toutes les maisons sont pavoisées et des bals et réjouissances sont organisés de toutes parts.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — *Distribution de prix.* — Hier dimanche, à une heure et demie, la vaste cour du lycée Lamartine était envahie par une foule nombreuse, venant assister à la distribution des prix aux écoles communales de garçons.

Sur l'estrade nous remarquons M. Landard, préfet de Saône-et-Loire qui présidait cette cérémonie, entouré de tous les fonctionnaires publics.

La musique du 134e qui prêtait son gracieux concours a joué la *Marseillaise* et M. le préfet a prononcé un discours qui a été fort applaudi, puis il a remis à M. Tusseau, directeur de l'école des garçons de la rue de la Préfecture, les insignes d'officier d'académie dont il vient d'être honoré par le ministre de l'instruction publique et la distribution des prix a lieu ensuite.

A 3 heures, la même cérémonie a eu lieu pour les écoles de filles. La même foule se presse dans la vaste cour du lycée, et la musique du 134e prête encore son gracieux concours.

M. Fr. Martin, juge honoraire et conseiller municipal, présidait, et a remis à Mme Lapeyre, les palmes académiques.

La distribution des prix a lieu ensuite, au milieu d'applaudissements, soulignant les succès de nos écoles communales.

COURSES DE VIENNE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Vienne, 2 août.

Favorisées par un temps exceptionnel, les courses avaient attiré beaucoup de monde, et de nombreux étrangers.

Remarqué dans les tribunes : MM. Lombard, député, Savigné, le colonel Reverony, le lieutenant-colonel de Villers, Mattei, sous-préfet, les colonels Pedoyat, Polonus, De Craponne, Guérin, banquier.

Voici les résultats des diverses épreuves :

Epreuve de pouliches. — Partants : *Fine, Julie, Oriza, Agathe.*
Arrivée : *Fine, Oriza, Julie, Agathe.*

Prix de la ville de Vienne. — Partants ; *Tempête, Damoclès, Chaillot, Straniera.*
Arrivée : *Straniera, Chaillot, Tempête.* — *Damoclès* a été disqualifié.

Prix de Fondation (trot attelé). — *Heuland, Anisette, Mathilde.*

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Partants : *Foxhund, Solitude II, Victorine, Jamaïque, Stella.*
Arrivée : *Solitude II, Foxhund, Victorine.*

Prix du Commerce (courses de haies). — Partants : *Gwalia, Damoclès, Straniera,*
Arrivée : *Gwalia, Straniera, Damoclès.*

On voit que quatre des favoris de l'*Echo de Lyon* ont battu leurs concurrents.

Le défilé a été superbe et l'on n'a eu aucun accident à déplorer.

L'Alliance Helvétique

EN SUISSE

(LETTRE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Schwytz, 2 août.

Les fêtes du six centième anniversaire de l'alliance helvétique ont commencé aujourd'hui. Le premier numéro du programme était naturellement une série de salves d'artillerie, mais cette partie de la cérémonie, considérée généralement en France comme une simple formalité, avait par elle-même un caractère assez intéressant, grâce aux échos des légendaires « Vallons de l'Helvétie » qui répercutaient indéfiniment les coups. Au canon ont succédé les musiques avec la diane : mêmes phénomènes, mêmes bruits guerriers rappelent encore une fois que si la Suisse est maintenant pacifique dans son indépendance, elle est toujours prête à se lever pour la défendre comme elle le fit en 1291.

Ce bruit m'éveille, je me mets à ma fenêtre et je constate qu'il fait un temps affreux, mais les Suisses ne paraissent pas s'en apercevoir, car les rues de la ville sont pleines d'une foule qui pousse des cris d'enthousiasme et de triomphe. Cette multitude est encadrée d'un décor féerique composé de guirlandes et d'innombrables drapeaux aux couleurs des vingt-deux cantons.

A huit heures enfin, la pluie cesse, et un cortège véritablement imposant se forme à l'Hôtel de Ville, siège des conseils du canton, et dont la salle du conseil, très vaste, est ornée des portraits de quarante-trois landammans ainsi que d'un magnifique tableau historique.

En tête de cette procession patriotique, les musiques et les détachements d'infanterie précèdent M. Welti, président de la Confédération, aux côtés duquel marchent MM. Deucher et Schenk, conseillers fédéraux.

Puis viennent les députations des Chambres, le tribunal fédéral, les délégations cantonales dans l'ordre chronologique de l'entrée des cantons dans la Confédération.

Les délégations sont précédées chacune par un page et des huissiers aux couleurs cantonales.

Viennent ensuite les chefs d'armes, les délégations universitaires, les étudiants en costume.

***

On arrive à huit heures et demie à l'église Saint-Martin dont le haut clocher est pavoisé : le cortège gravit les marches de l'escalier monumental, et un service religieux a été célébré.

M. le chanoine Mary, aumônier des gardes suisses du Vatican, monte dans la chaire en marbre que soutiennent au dessus du sol les statues de Zwingle, de Luther et de Calvin, il rappelle la journée du 1er août 1291, dans laquelle les hommes des trois vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald se réunirent pour sauvegarder leurs droits, pour s'entr'aider et se protéger contre toute attaque et toute injustice et pour applanir les discordes.

« Ils jetèrent ainsi, dit l'orateur, les bases du pacte de l'avenir. »

Plus tard, dans les glorieuses batailles, les confédérés augmentèrent le nombre des membres de l'alliance et assurèrent l'indépendance entière du pays. Ils se délivrèrent du joug de l'étranger. Après le développement démocratique, l'égalité des citoyens devant la loi et la justice fut reconnue.

« Ces biens inestimables sont aujourd'hui notre apanage, ajoute l'orateur. La constitution fédérale repose sur la même base que l'alliance des confédérés. Mais c'est à nos aïeux que nous devons la liberté intérieure, l'indépendance politique de notre pays, notre souveraineté non seulement reconnue, mais déclarée inviolable par des traités internationaux. »

L'orateur termine par ces mots :

« Sacrifions aujourd'hui sur l'autel de la patrie, nos dissentiments et nos divergences. Nous voulons être des peuples frères et ne nous séparer dans aucune adversité. Nul ne peut enchaîner la victoire à ses drapeaux, mais tout homme vaillant est sûr de la plus grande des renommées, celle d'avoir servi son pays ! »

L'impression produite par ces paroles patriotiques est très vive. En sortant de l'église, le cortège s'est reformé pour se rendre sur la place de la Fête, où M. Reuhlin, du canton de Schwytz, a souhaité la bienvenue aux invités, au nom des petits cantons.

— Six cents ans se sont écoulés, a dit l'orateur, depuis cette ligue des fédérés qui est le plus beau joyaux de Schwytz. Aujourd'hui, alors que tout le peuple suisse est en fête et que sur les plus hautes montagnes flamberont des feux de joie, de toutes les poitrines monteront vers le ciel des hymnes de reconnaissance pour la protection qu'il n'a cessé d'accorder à notre belle patrie.

M. Welti, président de la Confédération, a pris la parole après M. Reuhlin :

— Sacrifions aujourd'hui, a-t-il dit, sur l'autel de la patrie, tous nos dissentiments, toutes nos divergences, et d'un cœur joyeux et sincère, tous, hommes, femmes et enfants, unissons nos mains pour renouveler l'alliance conclue par nos pères, non pour six cents ans, mais pour l'éternité !

Après ce discours, qui a soulevé un grand enthousiasme, l'assistance tout entière a entonné l'hymne national.

A 1 heure — après un déjeuner rapide — a eu lieu la représentation d'une pièce de circonstance qui a obtenu, malgré deux violentes ondées, un succès complet : les tableaux vivants, composés d'une façon très artistique, représentaient les faits importants de l'histoire suisse : le pacte de Brunnen ; Tell et Gessler ; Morgarten ; Morat et Pestalozzi.

Le spectacle s'est terminé par une apothéose de l'Helvetia, saluée par les drapeaux de tous les cantons.

La musique a joué les airs populaires suisses.

Trois cents chanteurs et huit cents figurants ont participé au spectacle ; on comptait quinze mille spectateurs environ.

La fin du chant patriotique, écouté debout par l'assistance, a été accueillie par des acclamations enthousiastes.

A 8 heures a eu lieu le banquet officiel, où assistaient en grand nombre les membres du conseil national, du conseil des Etats et du corps diplomatique.

On a beaucoup fêté M. Arago, l'ambassadeur français, et on a donné lecture de plusieurs télégrammes rendant compte des fêtes célébrées en France, notamment à Lyon, par la colonie suisse.

Plusieurs toasts ont été prononcés. Celui de M. Lachenal, qui a bu à la patrie, a été particulièrement applaudi.

***

Au moment où les convives allaient quitter la table, est arrivée une dépêche émanant du ministère des affaires étrangères de France, et adressée à M. Arago. Notre ambassadeur, après en avoir pris connaissance, en a donné immédiatement lecture. En voici le texte :

« Veuillez, à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération, vous faire, auprès du président, M. Welti, et des membres du Conseil fédéral, l'interprète du président et des membres du gouvernement de la République, et les assurer des sentiments de vieille et fidèle amitié, que professe la France pour ses voisins et anciens alliés, les vingt-deux cantons ».

Cette lecture a été accueillie par des applaudissements frénétiques. On a crié : « Vive la France ! »

La soirée s'est terminée par des sonneries de cloches, des illuminations, des feux de joie sur les montagnes et un concert sur la place de la Fête.

Des réjouissances analogues ont lieu sur tous les points de la Confédération. A Bâle, notamment, on célébrera avec éclat l'existence six fois séculaire de la patrie. Tous les Suisses des environs, notamment ceux d'Alsace, qui n'ont pas le loisir de venir à Schwytz même, s'y sont donné rendez-vous pour demain.

A Marseille

Marseille, 2 août.

Cette après-midi a eu lieu, dans l'enceinte du Château des Fleurs, la fête organisée par la colonie suisse de Marseille, à l'occasion du 600e anniversaire de l'alliance helvétique.

Un banquet populaire auquel avaient pris part environ 1,500 convives a été suivi de jeux et d'amusements divers.

L'affluence était considérable.

Plusieurs discours patriotiques ont été prononcés et accueillis avec un enthousiasme indescriptible.

LA FÊTE A LYON

Ainsi que nous l'avons annoncé, la colonie suisse de Lyon fêtait hier, en même temps que les Suisses répandus dans le monde entier, le sixième centenaire de la confédération helvétique.

A midi, l'Harmonie suisse va prendre, à l'hôtel des Quatre-Nations, la Fanfare genevoise, puis le cortège se rend place Raspail, où il est rejoint par la colonie suisse.

La petite colonne se met alors en marche, musique en tête, par le cours Gambetta, jusqu'au Palais d'Été, où M. Vernet l'attend.

Les jardins sont décorés de drapeaux et, au milieu, est dressée une estrade garnie de feuillage sur laquelle prennent place MM. le consul Vernet ; le pasteur Eschimann ; Bielmann, avocat de Fribourg ; le capitaine Cramer, etc.

La Fanfare genèvoise prélude par le chant national suisse, puis M. Vernet se lève et prononce le discours suivant ;

Discours de M. Vernet

M. Vernet ne peut se défendre d'une grande émotion en montant à la tribune et en prenant la présidence de cette belle fête, qu'on a fait l'honneur de lui offrir. Il rapporte cet honneur beaucoup plus au drapeau qu'il représente qu'à sa personne.

Il remercie le comité d'organisation et tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, particulièrement M. le général gouverneur, M. le préfet du Rhône et M. le maire de Lyon, chez qui les Suisses trouvent toujours un concours empressé. Il remercie aussi M. Bielmann, qui a bien voulu venir de Fribourg, et la musique d'élite de Genève.

Aujourd'hui, dit-il, dans toute la Suisse, dans toutes nos villes et dans tous nos villages, les cloches des églises ont sonné à toute volée pour annoncer le sixième centenaire de la Confédération.

Du Japon en Californie, de la Norvège au cap de Bonne-Espérance, partout où il y a des Suisses, ils se sont réunis autour de leur drapeau pour célébrer cette fête.

En songeant à cette unanimité, il me semblait que c'était comme un arbre de Noël patriotique, planté dans la plus étroite mansarde, comme dans la plus humble chaumière, qui réjouit tous les cœurs en les unissant dans un même sentiment de foi et d'amour.

Il faut que cette belle fête serve à cimenter notre union, il faut que nous en parlions à nos *enfants, et c'est à vous surtout que je m'adresse,* Mesdames, pour en parler à vos enfants qui n'ont pu venir ici, pour leur rappeler la patrie.

Si les étrangers vous demandent quelle est cette fête, pourquoi ces fanfares, vous leur direz simplement : « C'est un petit peuple, aimant à vivre tranquille, en paix avec ses voisins, qui célèbre aujourd'hui plusieurs siècles de liberté.

Mais cette liberté, si nous la devons au courage de nos aïeux, à notre persévérance, nous le devons surtout à Dieu. Et c'est pour cela que je donnerai la parole à M. Eschimann, qui a conservé les mêmes sentiments d'affection pour la Suisse, et dont le grand cœur se rajeunit en faisant le bien.

Discours de M. Eschimann

M. le pasteur Eschimann monte à la tribune.

La Suisse, dit-il, est la patrie de mes ancêtres, le pays de ma naissance, et je suis pasteur français à Lyon depuis près de soixante années. C'est à ce double titre que je prends la parole au milieu de vous non sans une vive et douce émotion.

C'est un beau spectacle que celui de cette grande assemblée de concitoyens qui viennent sur la terre étrangère manifester leur amour filial pour la patrie !

Ils ont dit, avec le poète national : « A ta voix, Helvétie, Helvétie, nous qui t'aimons, nous répondrons toujours. »

C'est un beau spectacle que celui de ces Suisses célébrant d'une même voix, sur toute la terre, l'anniversaire de leur indépendance.

M. Eschimann s'étend sur la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité » que la Suisse appliquait bien longtemps avant que la République française l'ait formulée. Ils ont encore cette devise, inscrite dans leur cœur comme sur leur drapeau : « Un pour tous, tous pour un. » Ils appliquent cette parole d'un grand apôtre : « Si l'un souffre, nous souffrons tous avec lui. »

Ils portent leur amour fraternel au-delà de leurs frontières, et le témoignent particulièrement à la France ; on l'a vu dans le fatal hiver de 1871. La petite République helvétique affectionne de préférence sa grande et jeune sœur, la République française.

Conférence de M. Bielmann

M. Bielmann, qui remplace M. Eschimann à la tribune, est un avocat de Fribourg, jeune encore.

Il débute en rappelant qu'aujourd'hui, dans toute la Suisse, partout éclate un cri de joie et de reconnaissance pour célébrer la liberté des citoyens, l'indépendance et la neutralité de la Suisse. Trois millions de Suisses, oubliant leurs divergences politiques ou confessionnelles, fêtent dans un même élan le centenaire de la Confédération.

L'orateur dit qu'il est heureux de se trouver au milieu de cette colonie lyonnaise qui fait honneur à la Confédération toute entière.

Il n'oubliera pas l'hospitalité généreuse que la France offre à ses compatriotes, ni les grands services rendus à la Suisse, malgré l'ancienneté de sa constitution, par la Révolution française. Son premier salut ira à la République française et à son président, et puisse-t-elle aussi célébrer son sixième centenaire.

M. Bielmann passe ensuite à l'histoire de la Confédération. Il lit le pacte d'union des trois cantons, Uri, Schwitz et Unterwalden, conclu au commencement d'août 1291, et qui est la charte de l'indépendance de la Suisse, l'origine de la Confédération. Toutes les Constitutions qui suivirent s'inspirèrent du même principe de la vieille solidarité helvétique.

Il rappelle brièvement la légende de Guillaume Tell et du serment du Rutli, qui restera dans le cœur et dans la foi du peuple, malgré les efforts des savants.

Il passe rapidement sur les adhésions successives des autres cantons à la Confédération, sur les victoires fameuses de Baumgarten, de Granson, de Morat, de Nancy, jusqu'à la Suisse nouvelle, issue de la Révolution.

Il termine en s'écriant :

Aujourd'hui, renouvelons le serment de nos *pères ; jurons fidélité à notre Helvétie ! Et puisse* le drapeau de la croix blanche sur rouge flotter à jamais sur les vallons de la libre Helvétie.

Cette conférence est saluée par des applaudissements répétés.

La Fanfare genevoise et l'Harmonie suisse exécutent successivement l'hymne national *Patrie à ton appel*, le cantique suisse *Sur nos monts quand le soleil. A mon pays, Sempach* et la *Voix des sapins*.

Tous ces morceaux suscitent un véritable enthousiasme.

Entre temps, la Société suisse de gymnastique se fait applaudir dans une brillante série d'exercices et de tableaux plastiques, sous la direction de M. Hogg.

LE BANQUET

A sept heures, a lieu le banquet dans la grande salle, magnifiquement décorée pour l'occasion, de draperies aux couleurs françaises et aux couleurs suisses.

Les écussons des vingt-deux cantons tapissent les murs, et sur une draperie placée sur un de lambris latéraux, on remarque les armes des trois cantons primitifs : Uri, Schwitz et et Underwald, et les dates 1291-1891.

Les tables contiennent environ huit cents couverts.

A la table d'honneur, nous remarquons : MM. Vernet, consul ; Bielmann, le capitaine Cramer, Mayor, président du comité d'organisation des fêtes ; Bergalonne, chef de la la musique d'élite ; Denogent, et :.

Les Toasts

Au dessert, M. Vernet se lève, et, dans une allocution fréquemment soulignée par les applaudissements des convives, célèbre la date anniversaire de l'émancipation de la Suisse et termine en buvant à la mère-patrie.

La Fanfare Genevoise exécute ensuite l'hymne national suisse, que le public fait bisser avec enthousiasme.

M. Mayor, président du comité d'organisation des fêtes, se lève et boit à la France.

— Votre consul, dit-il, vient de porter un toast à la mère-patrie ; mais il est une autre patrie que nous ne devons pas oublier, c'est la France, où nous sommes heureux, où nous gagnons notre vie.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements, et c'est au milieu de l'enthousiasme général que la musique d'élite commence l'exécution de la *Marseillaise* que tout le monde écoute debout.

La parole est donnée à M. Bielmann qui, après avoir lu une poésie inédite de M. Charles Furster, sur l'émancipation de la Suisse, rend hommage à M. le consul Vernet.

M. Bielmann boit ensuite aux Suisses habitant la France et à tous ceux qui, disséminés sur la surface du globe, célèbrent en cette mémorable journée le 600e anniversaire de la déclaration de leur liberté.

Après M. Bielmann, M. le capitaine Cramer remercie la colonie suisse et particulièrement la municipalité de notre ville, de l'accueil bienveillant qui a été fait aux soldats dont il est le chef.

La série des toasts est close par M. Denogent, membre du comité d'organisation, qui boit à la presse lyonnaise, ce facteur indispensable au succès de toutes les fêtes.

Un de nos confrères répond, et lève son verre à la santé du consul et à la prospérité de la Suisse.

La foule des convives se répand ensuite dans les jardins, éclairés *à giorno*, et la fête de nuit commence par un bal, qui promet d'être des plus animés.

***

Ce soir, à 8 heures, avant son départ pour Genève, la musique d'élite se fera entendre à Bellecour, au concert Luigini, où nous ne doutons pas qu'elle n'obtienne le plus franc et le plus légitime succès.

La Tutélaire

La fête de bienfaisance donnée hier à la Brasserie Française, rue des Ecoles, par la Tutélaire, au profit des enfants pauvres de la Croix-Rousse, favorisée par un temps superbe, a été de tous points splendide. Dès une heure, la foule était nombreuse sur le boulevard pour assister au défilé des sociétés de gymnastique l'Avant-Garde de Lyon, la Martiale et les Volontaires Croix-Roussiens, qui formait le premier numéro du programme.

Ce défilé a été très brillant, et à peine était-il terminé que le jardin de la brasserie Française était absolument envahi par un public sympathique à l'œuvre si intéressante de la Tutélaire et désireux d'applaudir les artistes et les sociétés musicales qui lui prêtaient leur concours.

Il faudrait, pour donner une idée exacte du succès de la fête, citer tous les numéros du concert et accoler au nom des exécutants les épithètes les plus louangeuses, qui ne seraient pas exagérées ; les Enfants d'Orphée, sous la direction de M. Basson ; les Vrais Amis (fanfare de la Croix-Rousse), directeur, M. Guichard ; la Lyre Lyonnaise, directeur M. Romary ; Mme Cottet-Mathieu, MM. Cottet, Dethurens, Vassel, etc.

Les applaudissements et les rappels ne leur ont pas été ménagés, de sorte que la conférence de M. Audiffred n'a pu commencer qu'à quatre heures et demie.

M. Rivaud, préfet du Rhône, accompagné de M. Lasserre, son chef de cabinet, avait bien voulu, pendant quelques instants, honorer les artistes de sa présence.

Une quête avait été faite dans l'intervalle, au bénéfice de l'œuvre, et avait produit la somme de 211 fr. 55.

Conférence de M. Audiffred

M. Burdeau, le sympathique député du 1er arrondissement, présidait, entouré de de MM. Rossigneux, Grinand, Bouillin, adjoints au maire de Lyon ; Nolot, Grinand, conseillers généraux ; Guicherd, conseiller d'arrondissement ; Chaumat, Textor, Subit, professeurs au Lycée.

M. Burdeau prend la parole.

En excellents termes, il se félicite de la tâche qui lui est confiée de présider cette belle fête, et fait l'éloge du conférencier, qui montra toujours tant de dévouement dans les luttes qu'il a soutenues pour la République, depuis le moment où il eut l'honneur d'être le collaborateur de Gambetta ; pendant quinze ans le nom de M. Audiffred fut mêlé à toutes les œuvres de la République : instruction publique, défense nationale, questions sociales.

« Vous savez, ami, ajoute M. Burdeau, quelle est l'œuvre que nous poursuivons dans ce démocratique quartier où se sont édifiées des écoles digne de la Croix-Rousse. Chaque année, des fêtes de bienfaisance analogues à celle-ci sont organisées au bénéfice des enfants pauvres ; il me semble que nous ne pouvions faire un meilleur choix que celui de votre personne, et que nous ne pouvions entendre une parole plus chaude et plus bienveillante.

« J'ajouterai que nous nous sommes souvenus du zèle avec lequel, à la Chambre, vous avez défendu le gagne-pain de nos ouvriers. Puisse la patrie compter d'aussi fermes défenseurs que vous l'êtes. »

Une triple salve d'applaudissements accueille ces paroles.

***

M. Audiffred se déclare confus des éloges qui lui ont été adressés, mais l'assemblée lui prouve qu'il les mérite ; elle l'écoute avec une attention sympathique et ne l'interrompt que pour l'acclamer.

L'orateur se félicite de tous les succès de la République, des progrès qu'elle fait chaque jour en France, de la force dont elle fait preuve en faisant respecter à l'intérieur l'ordre et la liberté, et à l'extérieur en maintenant la place de la France dans le concert européen.

La République a fourni aux classes laborieuses des outils d'émancipation : il est raisonnable qu'elles s'en servent avant d'en demander d'autres.

M. Audiffret, après avoir développé cette idée générale, aborde la question particulière des secours en cas de maladie et pour la vieillesse, et il fournit de très intéressantes et très compétentes explications sur les projets de loi récemment votés relativement aux sociétés de secours mutuels.

Il conclut en ces termes :

« De même qu'avec M. Burdeau nous avons combattu pour la liberté des échanges, nous combattrons encore pour la solution par la voie libérale des questions sociales.

« Si nous le voulons bien, avant qu'il soit peu, nous aurons réalisé cette œuvre dans la mesure des ressources de la nation. »

***

M. Burdeau reprend la parole et insiste sur les avantages de la théorie de M. Audiffred, que le député de la Loire a présenté trop modestement.

Il fait ressortir la leçon de prévoyance et de patriotisme de son collègue, et démontre les avantages de son système, qui est le contraire du socialisme bismarkien et de la bienfaisance forcée.

« Aide-toi, la République t'aidera.

« Vive la République !

C'est sur ces mots que M. Burdeau a levé la séance, au milieu d'un vif enthousiasme.

Courses vélocipédiques

A six heures, avaient lieu, sur le boulevard de la Croix-Rousse, des courses de vélocipèdes organisées par le Cyclophile lyonnais. Elles ont été très brillantes malgré les défectuosités de la piste et l'absences des ténors de la bicyclette précédemment engagés aux courses de Tournus. Le public s'y est vivement intéressé.

Voici les résultats :

Prix de la Croix-Rousse (bicycles). — 1er prix, M. Sommier ; 2e M. Nomoc ; 3e M. Carrillon.

Prix du Funiculaire, championnat du Plateau (bicyclettes). — 1er M. Beroud ; 2e M. Sommier ; 3e M. Praz.

Prix des Dames (course de consolation). — 1er M. Duchez ; 2e M. Billiaz ; 3e M. Burtin ; 4e M. Vernet.

LE BANQUET

A sept heures, plus de cent personnes prennent place au banquet offert par la *Tutélaire*. La salle est brillamment décorée de trophées de drapeaux et de cartouches aux armes de Lyon.

A la table d'honneur nous remarquons M. Grinand, conseiller municipal, président de la *Tutélaire*, M. Burdeau, député du Rhône et M. Audiffred, député de la Loire, M. Burdillon, secrétaire de la société. MM. Nolet et Grinand, conseillers généraux, MM. Bernacy, Ferrand, Serin, Dupont,

L. Thévenet et Dupont, conseillers municipaux, M. Mignot, président du Cyclophile Lyonnais, Guichard, conseiller d'arrondissement, Arnaud, président du Cercle Philanthrophique du VIe arrondissement, Gorju, administrateur de la *Tutélaire*, Roux, directeur de l'Ecole normale du Rhône, Aufavray, Cambon, secrétaire du Comité de défense des soies, Dupuy, administrateur de la *Tutélaire*, Textor, le sculpteur bien connu, Fabre, Caillet, président des Volontaires Croix-Roussiens, Deyrat, Marcesse, du Comité ouvrier des tisseurs, etc., etc.

Le service du banquet ne laisse rien à désirer.

Au dessert, l'heure des toasts arrive et les ouvriers font trêve un instant à la gaieté qui n'a cessé de régner pendant toute la soirée, pour écouter nos amis à qui le président donne la parole.

M. Grinand s'exprime ainsi :

« Messieurs,

« Je lève mon verre à la Tutélaire et à tous ses amis, et ils sont nombreux. Je bois à notre ami M. Audiffred, qui avec son éloquence, avec sa parole chaude et entraînante, nous a apporté des enseignements précieux dont nous saurons profiter.

« Je bois à M. Burdeau, dont les services ne se comptent plus et dont la Tutélaire ne sait comment estimer et apprécier le dévoûment. Comment lui exprimer notre reconnaissance, et lui dire assez combien nous sommes heureux de son concours et de ses conseils.

« Je bois à mesdames et messieurs les artistes du Grand-Théâtre qui nous ont apporté leur concours : Mme Cottet, M. Dethurens, Mlle Gaillard et autres, à toutes les sociétés croix-roussiennes, à M. Caillet, président de la Société Cyclophile.

« Je n'oublierai pas M. le préfet du Rhône, qui, par deux fois, est venu honorer de sa présence les réunions de la Tutélaire.

« Je bois à la Tutélaire, à ses succès, à tous ses amis. »

Ce toast est accueilli par des applaudissements.

M. Audiffred prend alors la parole :

« Je remercie la Tutélaire de l'accueil vraiment cordial qu'elle m'a offert. Je ne pouvais me dérober à son invitation, car j'avais une dette ancienne à payer. Il y a deux ans, votre ami M. Chépié m'avait demandé de présider cette réunion. Nous étions alors en pleine lutte électorale, et nous ne pouvions nous soustraire aux devoirs impérieux que nous commandait la situation.

« Aussi ai-je été très heureux, cette année, quand votre président m'a rappelé mes engagements et m'a invité à venir prendre part aux fêtes de cette société si vaillante, si républicaine, qui fait beaucoup de bien, qui défend avec tant de persévérance la cause de l'instruction publique ; car le meilleur moyen de défendre la République, c'est d'éclairer les citoyen. Aussi, je m'associe de tout mon cœur au toast de votre président, je bois à la Tutélaire, et je souhaite qu'elle trouve dans la cité lyonnaise de nombreux imitateurs. »

Ce toast soulève les applaudissements de toute l'assistance.

DISCOURS DE M. BURDEAU

M. Burdeau prend alors la parole :

« Mes chers amis, dit-il, je tiens tout d'abord à m'excuser de venir prendre encore, ce soir, la parole au milieu de vous ; c'est que je sens peser sur mes épaules un double fardeau ; c'est d'abord la lassitude du chemin de fer quand on a passé la nuit à franchir les distances qui me séparaient de vous ; puis, c'est la fatigue qu'on éprouve quand, au milieu d'amis dévoués comme vous, on se détend, on se console de peines antérieures, on s'abandonne, on se laisse aller à rire, à jouir de la plénitude de soi-même, comme je viens de le faire avec vous.

« Cependant, j'ai un devoir à remplir et bien des toasts à porter :

« Je bois d'abord à un souvenir commun, n'est-ce pas, mon cher Audiffred ?... Je bois à cette période d'il y a quinze ans environ, quand nous travaillions ensemble à fonder la République.

« Nous vivions sous l'ordre moral ; c'était à Roanne, je me le rappelle, alors que j'étais professeur de philosophie à St-Etienne.

« On m'appella à prendre la parole en faveur de l'instruction populaire pour laquelle nous avons combattu avec tant d'ardeur et nous avons triomphé si complètement.

« Que de chemin parcouru depuis lors !

« Alors, nous nous demandions si nous aurions le droit de vivre, si la République était assise, si nous pouvions parler en son nom. A peine osions-nous parler politique et nous nous débattions au milieu de difficultés qui semblaient inextricables.

« Est-il depuis la grande époque qui fonda nos libertés, est-il depuis 89 une génération qui se trouva aux prises avec des difficultés pareilles ? Est-il une génération qui ait parcouru un espace pareil.

« Aussi, est-ce avec un légitime orgueil que nous mesurons les hauteurs où s'est élevée la République. Nous nous sommes attelés, comme les bœufs de labour, à la charrue qui traçait le sillon de nos libertés, et nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de nous reposer tant que la patrie n'était pas faite, tant que nos libertés n'étaient pas conquises.

« Aussi, quand nous mesurons l'abîme où nos libertés ont failli périr, sommes-nous fiers, à juste titre, d'appartenir à cette génération qui aura laissé de si grandes traces dans notre histoire, et avons-nous le droit de nous demander si la génération qui nous suit sera la dépositaire fidèle des destinées de la France et si elles n'auront pas périclité dans ses mains. (Bravos !)

« Je porte un toast à ceux qui sont l'objet, le but de cette fête, aux enfants pauvres de la Croix-Rousse. Cette œuvre se développe aujourd'hui pour eux ; autrefois, elle se développait pour d'autres, parmi lesquels je me trouvais (Bravo ! Bravo !)

« Les enfants pauvres sont pour moi plus que des amis, ils sont pour moi presque des frères, et c'est pour moi le plus grand honneur que je puisse rêver d'avoir été accepté dans votre société, cette société dont j'avais vu jadis les bienfaits.

« Je bois surtout à ceux qui se distingueront un jour parmi eux. Il y en aura certainement, j'en ai la plus entière assurance, car la graine que vous semez tombe dans un sol fécond, et vous tracez les sillons dans cette terre de France où ont toujours germé des patriotes, des hommes dignes de la guider dans la voie que ses destinées lui assignaient.

» Quelqu'un se lèvera un jour, des rangs de ceux que vous aidez, que vous protégez, que vous guidez, quelqu'un qui achèvera l'œuvre pénible que vous avez commencée, quelqu'un qui cueillera les lauriers que vos fronts sont dignes de porter, un vengeur de nos revendications, un pacificateur du monde, un homme modeste qui, son œuvre accomplie, saura rentrer dans le rang, se cacher dans une retraite modeste et qui, arrivé à l'apogée de la puissance, à cet excès d'honneur qui grise l'homme, à cette heure dangereuse pour la liberté, aura le courage de rentrer dans les rangs de la démocratie. Je bois, à lui.

« Je bois à ceux qui veulent défendre le pain et le gagne-pain du peuple, à ceux qui dans la lutte des tarifs de douanes, n'ont pas voulu arracher à l'ouvrier la matière première, à ceux qui sont restés fidèles à la politique républicaine, celle de la vie à bon marché. (Bravos.)

« A ceux qui prêchent la prévoyance, cette vertu difficile, à ceux qui la comprennent, non pas comme une vertu d'Etat, parce qu'elle détruirait l'esprit de famille, la vraie force de la société.

« Car le jour où le jeune homme se dira : A quoi bon économiser ? A quoi bon travailler pour nourrir le vieux père, j'ai ma retraite, l'Etat me garantit l'avenir, bon gré, mal gré ? A quoi bon secourir le vieux, l'Etat prélève sur mes salaires pour assurer ses vieux jours ? Ce jour-là, ce sera fini de la famille. Or, la famille est la première des sociétés d'assurances ; c'est la vraie prévoyance, celle que l'Etat ne remplacera jamais.

« Je lève mon verre à vous, les prévoyants, les bons serviteurs de la République et de la patrie. L'humanité gardera votre souvenir, car vous aurez élevé les deux assises sur lesquelles s'élèveront les Etats-Unis du monde, les patries respectées, les familles solides et unies. »

Ce discours improvisé est souligné par des applaudissements enthousiastes. M. Serin boit au rétablissement de Mme Burdeau, M. Grinand à la presse lyonnaise.

La fête se termine au milieu de la plus grande cordialité.

NOS ÉCHOS

Conseil municipal :

Ce soir, à huit heures, séance publique du conseil municipal.

***

Le transport des blessés :

L'expérience que M. de Freycinet avait chargé le médecin-inspecteur Dujardin-Beaumetz, directeur du service de santé au ministère de la guerre, de diriger sur le réseau de l'Ouest et dont on avait parlé, va téterminer la construction prochaine de six trains sanitaires destinés aux transports des blessés.

***

C'est aujourd'hui lundi que les élèves de l'Ecole polytechnique partiront en vacances.

La liste du classement de sortie ne sera pas publiée avant une dizaine de jours.

***

Nos anciens artistes :

Quatre de nos anciens artistes, Mmes Arnaud, Tanesi, MM. Alvarez et Chambon, qui cette année ont fait partie de la troupe de Marseille, viennent d'être engagés au Grand-Opéra pour la saison prochaine.

***

M. de Freycinet vient de prendre une excellente mesure depuis longtemps réclamée en vain par les officiers.

Désormais, ceux-ci auront le droit, pour eux et pour leur famille, de prendre leurs médicaments dans les hôpitaux militaires au prix des tarifs ministériels.

***

Aujourd'hui lundi, à 9 heures du matin, s'ouvrira la troisième session des assises, sous la présidence de M. le conseiller Aillod.

C'est à cette session que comparaîtra Vendroux, l'individu qui, au mois de juin dernier, tenta d'assassiner un sous-brigadier de gardiens de la paix qui allait l'arrêter.

Son affaire viendra vendredi prochain. C'est la seule importante de la session.

***

Les ouvriers verriers :

Une des usines appartenant à la compagnie des Verreries du Lyonnais, la verrerie Béraud, au Grand-Trou, va très prochainement recommencer à fonctionner.

M. Béraud cherche, en effet, les trente-trois ouvriers qui lui sont nécessaires ; aussitôt qu'il les aura trouvés, les fours seront allumés.

AUX ARÈNES LYONNAISES

Très joli succès hier pour Marin et son quadrille qui justifie parfaitement le qualificatif de Vaillant qu'on lui donne.

Les Landais ont fait preuve de beaucoup d'audace et d'agilité.

Marin a travaillé seul un taureau, puis l'a terrassé avec une telle maëstria, que des spectateurs enthousiasmés l'ont porté en triomphe à sa sortie de la piste.

A côté de lui, il faut citer particulièrement son élève Marin II, toréador très hardi, qui se tient constamment entre les cornes du taureau — il se fait même érafler quelquefois — et qui fera honneur à son maître, quand il aura acquis, dans son jeu, la correction et l'élégance.

Les courses d'hier ont été incontestablement des meilleures de la saison.

CENTENAIRE DE CHARBONNIÈRES

Le 14 juillet 1791, le maire de Charbonnières, M. Delorme, les officiers municipaux, les officiers et soldats de la garde nationale, prêtaient le serment civique ordonné par l'assemblée nationale. Le centenaire de cet événement a été célébré hier, avec éclat.

Il est impossible de donner une idée de la foule qui se pressait à la gare Saint-Paul et qui a littéralement envahi la ville de Charbonnières : on l'évalue à 30,000 personnes environ ; la circulation était presque impossible.

La cavalcade est partie du Méridien et a parcouru les rues de la ville, pavoisées, enguirlandées, toutes les maisons ayant un air de fête.

On remarquait beaucoup les chars de l'agriculture, des clowns, de la source, des charlatans, de Guignol, de nombreux et pittoresques costumes. Les quêteurs s'acquittaient avec entrain de la mission qui leur avait été confiée, et le public n'étant rien moins que récalcitrant, la récolte a dû être très fructueuse.

Au Casino, où se terminait la promenade, trois concerts ont été donnés et ont obtenu le plus vif succès ; celui de l'orchestre du Casino, sous la direction du sympathique maëstro Arnaud ; celui de la Fanfare lyonnaise, que conduisait M. Joseph Luigini, et celui de la fanfare de la Tour-de-Salvagny.

Mais les *dilettanti* n'étaient pas seuls conviés à la fête. Les amateurs de gymnastique ont pu assister aux exercices de la *Vaillante*, qui ont été de tous points réussis.

Entre temps avait eu lieu la remise des prix aux deux chars les mieux décorés, le char de l'agriculture et le char des clowns, entre lesquels le jury a eu bien de la peine à se prononcer.

Après le dîner que chacun a pris un peu comme il a pu, car l'affluence ne diminuait pas au contraire, un grand bal d'enfants paré, masqué et travesti a eu lieu.

Ç'a été un spectacle féerique : la cavalcade tout entière était là ; le parc flamboyait, brillamment éclairé par des girandoles et des lanternes vénitiennes.

Le plus joyeux entrain n'a cessé de régner, et c'était avec regret que l'on reprenait le chemin de la gare.

Aucun incident à signaler, sauf l'arrestation d'un pickpocket surpris au moment où il tentait de soulager un curieux de sa montre.

***

Voici le programme pour la journée d'aujourd'hui, à Charbonnières :

Salves d'artillerie, tir à la carabine Flobert sur la place.

A 2 heures, grandes courses vélocipédiques.

Première course. — Bicycles et bicyclettes, 2,000 mètres. — 1er prix, 50 francs ; 2e prix, 25 francs ; 3e prix, 15 francs ; 4e prix, 10 francs.

Deuxième course. — Tricycles, 2,000 mètres. — 1er prix, 25 francs ; 2e prix, 15 francs ; 3e prix, 10 francs.

Mât de cocagne sur la place des Eaux, jeu du farinier, jeu de la grosse tête, jeu des ciseaux, jeu de la pomme de terre, jeu de la seille, jeu du pot cassé, jeu du lapin brouteur, jeu de la poêle, course de grenouilles, course en sac, jeu de la plume.

A 3 heures, ascension du « Lion », enlevant la belle Fatma à 500 mètres, descente en parachute.

A 4 heures, ascension du ballon la « Sylène », enlèvement du vainqueur des courses de Charbonnières.

Jeu de la seringue, réservé aux dames et demoiselles ; course des écrevisses, réservée aux dames et demoiselles.

Grand concours aérostatique : 1er ascension du Casino (Bleu) ; 2e, ascension la Source (Blanc) ; 3e ascension des courses (Rouge).

A 9 heures, ascension du ballon lumineux la « Ville de Charbonnières », sur la place des Eaux.

Feu d'artifice, bal champêtre.

Chauffeurs-Mécaniciens

La section lyonnaise de la Fédération syndicale des chauffeurs-mécaniciens-conducteurs de France a célébré hier sa fête annuelle.

A cette occasion, un banquet fraternel a réuni au restaurant Mercier, à Vaise, la majeure partie des membres de cette association et leurs familles.

A deux heures de l'après-midi, une centaine de convives se pressaient dans la grande salle du restaurant, coquettement décorée de drapeaux et de trophées.

Parmi eux, MM. Souchet, président ; Gery, trésorier ; Perronet, secrétaire de la section ; Joly, etc.

M. Perronet a commencé par lire des lettres de MM. Couturier, député ; Gailleton, maire ; Rivaud, préfet du Rhône ; Bouvagnet, Gravier, secrétaires généraux ; Archinard, ingénieur, etc., s'excusant de ne pouvoir accepter la gracieuse invitation qui leur avait été faite.

Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant le repas.

Au dessert, MM. Joly, Souchet et le secrétaire général de l'association ont porté la santé de leurs hôtes et bu à la prospérité de la fédération.

Une sauterie improvisée a clôturé cette fête de famille, et assez tard les joyeux convives se sont séparés en se disant : « A l'année prochaine ! »

Le Drame de la place du Change

Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Parisot.

Le cortège funèbre est parti de la maison du défunt où le corps avait été, quelques heures auparavant, apporté de la Faculté de médecine.

Une draperie de deuil avait été posée contre le magasin par les soins des habitants du quartier, qui avaient tenu à témoigner ainsi de leurs sympathies pour le défunt.

Une foule considérable s'était rendue sur la place du Change pour rendre les derniers devoirs à la victime de la fureur de Verdellet.

Sur le cercueil on avait placé deux belles couronnes, l'une de perles, l'autre de fleurs.

En tête du cortège était portée une autre couronne, sur laquelle on lisait en haut : « Ses nombreux amis à Parisot », et au bas : « Bureau de bienfaisance du Ve arrondissement. »

Une foule, que l'on peut évaluer à deux mille personnes, a suivi le convoi jusqu'au cimetière de la Croix-Rousse où l'inhumation a été faite.

Le deuil était conduit par la vieille mère de Parisot, qui, tout en larmes, marchait péniblement, soutenue par deux amis. Dans le cortège, on remarquait la plupart des habitants de la place du Change et de nombreux commerçants venus pour rendre un dernier témoignage de sympathie à leur infortuné ami.

A la sortie du cimetière une quête a été faite. Le montant, une cinquantaine de francs, sera remis à Mme Parisot mère, qui, par suite du décès de son fils, a perdu son unique soutien.

LES INCENDIES D'HIER

Deux incendies relativement importants se sont déclarés dans la soirée d'hier.

A Perrache

A 8 heures du soir on téléphonait au poste central de la rue Molière, que le feu venait de se déclarer, 21, rue des Remparts-d'Ainay, chez M. Couturier, teinturier.

Quelques minutes après, la pompe à vapeur arrivait sur les lieux du sinistre où se trouvaient déjà les pompes de la place Grolier et de la Manufacture, que faisaient fonctionner les pompiers de la 2e compagnie.

Le feu avait pris naissance dans une pièce de l'entresol servant d'entrepôt, où étaient emmagasinés plusieurs ballots de cottonnade.

Grâce à la promptitude des secours, le feu fut rapidement circonscrit et, au bout d'une demie heure de travail, éteint.

Les pertes, assez importantes à cause des marchandises brûlées ou détériorées, sont évaluées à 20,000 francs.

Aux Brotteaux

Rentrant à 11 heures 45 chez eux, les époux Billan, blanchisseurs, demeurant au premier étage du numéro 15 de la rue du Parfait-Silence, trouvèrent l'escalier envahi par la fumée.

Sachant que leur mère, une femme âgée était couchée, ils montèrent rapidement afin de la réveiller et la faire fuir.

Le feu s'était déclaré chez eux, dans une pièce où personne ne se trouvait et qui donnait sur la cour.

A peine M. Billan eût-il ouvert la porte que les flammes, avivées par le courant d'air, jaillirent de tous côtés. Il n'eut que le temps de réveiller sa mère, la faire vêtir à la hâte et l'emmener.

A ce moment passait dans la rue un voisin, M. Moulotte. Apercevant les flammes, ce courageux citoyen entra dans la maison pour prévenir les locataires. L'escalier était rempli de fumée, il eut la présence d'esprit d'ouvrir les fenêtres des étages supérieurs, afin de la faire dissiper et permettre aux voisins affolés de descendre.

Plusieurs de ces derniers, MM. Marchand, Tramoy et leurs familles, réveillés brusquement, s'enfuirent en chemise, sans penser à se vêtir, et se précipitèrent dans la rue en criant.

Ce fut pendant quelques instants une véritable panique.

Les pompiers du Dépôt de la rue Molière, ceux des postes voisins, arrivèrent heureusement presque au début de l'incendie, et prirent promptement leurs dispositions pour empêcher le feu de se communiquer aux étages encore intacts.

Bientôt l'incendie, noyé sous des torrents d'eau, ne tarda pas à diminuer d'intensité, et à minuit il était complètement éteint.

Les quatre pièces qui composent l'appartement de M. Billan ont été toutes plus ou moins atteintes ; dans celle où le feu s'est déclaré, tout est brûlé, les meubles des autres pièces sont seulement détériorés.

On estime les dégâts à quatre où cinq mille francs. Malheureusement, M. Billan n'était pas assuré.

On ignore les causes de ce sinistre ; toutefois, elles paraissent être accidentelles.

M. Lafond, commissaire de police du quartier, arrivé des premiers sur le théâtre de l'incendie, a aussitôt commencé une enquête.

RIXE SANGLANTE RUE MONCEY

L'enquête ouverte sur cette dramatique affaire par M. le commissaire de police Prieur, a amené la découverte de faits qui atténuent considérablement la culpabilité du cafetier Geneste.

Il a été, en effet, prouvé que les quatre tapageurs, auteurs du scandale qui avait motivé leur expulsion de l'établissement, avaient, avant l'affaire, fait un vacarme épouvantable dans le café, brisé chaises et tables et frappé Mme Geneste.

Quant au prétendu vol d'une pièce de 5 fr. commis à leur préjudice, c'est une invention de leur part, et l'enquête a démontré la fausseté de cette affirmation.

Dans la soirée, trois de ces jeunes gens — le quatrième est Girard, actuellement à l'Hôtel-Dieu — ont été arrêtés et écroués pour tapage nocturne et coups et blessures.

Girard, dont l'état est aussi satisfaisant que possible, a été longuement interrogé.

Geneste, lui, sera probablement remis en liberté provisoire.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 3 août, 215e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 28 juillet ; nouvelle le 4 août.

Soleil : lever, 4 h. 36 ; coucher, 7 h. 37.

Tentative de suicide. — Hier, dans l'après-midi, une femme L... E..., 31 ans, ménagère, demeurant rue Duguesclin, a tenté de se suicider dans son domicile au moyen d'un réchaud à charbon de bois qu'elle avait allumé après avoir bouché hermétiquement toutes les ouvertures de sa chambre.

Elle avait enfermé avec elle sa fille, âgée de six ans.

Une voisine, mise en éveil par l'odeur, prévint un gardien de la paix qui fit ouvrir la porte de l'appartement.

Mme L..., qui n'avait encore aucun mal, non plus que son enfant a dit à l'agent « Je n'ai pas réussi, mais je recommencerai une autre fois. »

On attribue cette tentative de suicide à des chagrins d'amour.

Vols à l'étalage. — Dans la matinée d'hier, M. Martin, inspecteur au Grand-Bazar, signalait à deux agents de la sûreté un homme et une femme qu'il soupçonnait de se livrer au vol à l'étalage.

Les agents suivirent ces deux personnages, qui s'arrêtèrent devant le magasin de M. Douin, rue Centrale, 25, où ils dérobèrent prestement une éponge.

Rue Saint-Côme, 10, ils firent halte de nouveau devant l'étalage du sieur Klein, d'où après s'être emparés d'une paire de bas, ils continuèrent leur route dans la direction de Saint-Jean.

Sur le pont Nemours, les agents, qui suivaient toujours les malfaiteurs, virent la femme remettre à son compagnon la paire de bas volée.

Ils pressèrent alors le pas, et au moment où les deux individus arrivaient sur la place du Change, les agents les appréhendèrent et les conduisirent à la sûreté.

Ce sont les nommés Joseph Marchand, 27 ans, comptable, sans domicile fixe, et Marie Klepper, 29 ans, fille soumise.

Fouillés par le commissaire de police, ils ont été trouvés porteurs de différents objets volés au Grand-Bazar, ainsi que d'une camisole et d'une chemise provenant d'un vol commis dans un magasin des Brotteaux.

Marchand et la fille Klepper ont été écroués.

Tombé dans un escalier. — Un vieillard de 63 ans, nommé Joseph Bonnamat, est tombé hier, à 10 heures du soir, dans les escaliers de sa maison, cours Lafayette, 157.

Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé le bras gauche. Il a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Agression nocturne. — Ce matin, à deux heures, les gardiens de la paix ont arrêté, dans la rue de la Bourse, un sieur P. F..., âgé de 30 ans, cocher, qui frappait à coups de pied un individu renversé sur le trottoir, M. Joseph F..., âgé de 32 ans, journalier, demeurant rue Ney.

M. Joseph F..., qui se plaignait beaucoup et disait éprouver de grandes souffrances, a été conduit à l'Hôtel-Dieu, d'où il a pu regagner son domicile.

Quant à l'agresseur, il a été arrêté.

Théâtre des Célestins. — En raison de l'empressement du public à retenir ses places à l'avance pour la représentation que doit donner ce soir Mlle Reichenberg, l'Administration a l'honneur d'informer le public que l'éminente sociétaire de la Comédie Française donnera une deuxième et irrévocablement dernière représentation après demain mercredi pour laquelle les feuilles de location sont, dès à présent, à la disposition du public.

Union des travailleurs socialistes du IVe arrondissement. — Le Comité vient d'éprouver une grande perte en la personne du citoyen Joseph Rambaud, son ancien président, un vieux vétéran et lutteur de la démocratie.

Ses funérailles civiles, auxquelles sont invités tous les républicains, auront lieu le lundi 3 août, à 5 h. 3/4 du soir.

Le convoi partira de l'hôpital de la Croix-Rousse pour se rendre au cimetière de la Croix-Rousse.

La sortie aura lieu par la grande rue de la Croix-Rousse.

Syndicat de l'Union des tisseurs et similaires. — Le syndicat invite tous ses adhérents à assister aux funérailles civiles du citoyen Rambaud, ex-président du syndicat, qui auront lieu aujourd'hui lundi 3 août, à cinq heures trois quarts du soir.

Le convoi partira de l'hôpital de la Croix-Rousse.

Cercle de la Fraternité sociale, 10, rue d'Ivry. — L'administration du Cercle de la Fraternité sociale, rue d'Ivry, 10, invite tous les sociétaires et leurs amis à assister aux funérailles civiles du citoyen Joseph Rambaud, leur collègue, qui auront lieu aujourd'hui lundi 3 août, à 5 heures 3/4 du soir.

Le convoi partira de l'hôpital de la Croix-Rousse et sortira par la grande rue de la Croix-Rousse.

A cause de sa réputation !

Meilhau (Landes), le 18 février 1891. — J'ai eu l'avantage d'expérimenter vos Pilules Suisses ; elles me servent beaucoup dans ma pratique et j'ai reçu des compliments des malades qui les ont employées. J'en suis content et je continuerai à en porter une boîte dans ma poche. C'est un médicament qui se répandra de plus en plus à cause de sa réputation et de son efficacité ; je suis persuadé que j'en retirerai encore souvent d'excellents résultats. Je vous autorise à livrer ma lettre à la publicité.

Dr CASSAIGNE, médecin.

A M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris

UN INFANTICIDE

Hier matin, des maçons, travaillant dans la cour du no 1 de la rue Saint-Jean, ont découvert le squelette d'un enfant nouveau-né, enfoui sous un tas de chaux.

Ces restes ont été portés à la Faculté de médecine pour être examinée.

Le crime a dû être commis il y a une année au moins ; à cette époque, une jeune fille du quartier prévenue d'infanticide fut arrêtée et traduite devant la cour d'assises.

Le jury l'acquitta, le corps de l'enfant n'ayant pu être découvert.

Si c'est elle la coupable, elle ne pourra être poursuivie à nouveau, étant couverte par le verdict négatif rendu en sa faveur.

LA 230e SOCIÉTÉ DE SECOURS

Les retraités de la 230e société de secours à la vieillesse des agents du P.-L.-M. étaient convoqués hier en réunion, salle Bution, place de l'Hôpital. La séance a été présidée par M. Guy, adjoint du IIIe arrondissement, assisté de MM. Serrié et Arnaud, assesseurs, et M. Bavoizet, secrétaire.

Environ trois cents sociétaires étaient présents.

Après un compte rendu de la situation qui leur est faite par les modifications que la circulaire no 38 a apportées aux statuts et au barème, tous les ayants droits protestent contre la décision du conseil d'administration, et l'assemblée approuve les démarches faites auprès le M. le préfet du Rhône.

On nomme une commission de 15 membres chargés d'étudier les moyens pratiques pour obtenir satisfaction.

Après la réunion, cette commission a nommé son bureau. M. Guy a été élu président, et M. Arnaud, vice-président.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LA FRANCE A MADAGASCAR

Zanzibar, 2 août.

Suivant des nouvelles de source anglaise, le gouvernement malgache ferait des difficultés pour admettre les demandes d'exequatur, faites par l'intermédiaire du représentant de France.

TERRIBLE ACCIDENT

Hautmont, 2 août.

L'énorme cheminée des usines de la Providence s'est écroulée aujourd'hui : 18 ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. Plusieurs cadavres ont déjà été retirés.

L'ECLAIRAGE A LISBONNE

Lisbonne, 2 août.

On assure que les compagnies de gaz réduiront leurs prix. De cette façon, cesseront les manifestations devant les boutiques qui restent ouvertes le soir.

D'autres boutiques vont rouvrir.

Les personnes arrêtées hier, à l'occasion de ces manifestations, ont été transférées à bord des navires de guerre et à la forteresse qui est à l'entrée du poort.

VOYAGE MINISTÉRIEL

LES MINISTRES A CAHORS

Cahors, 2 août.

De Gourdon à Cahors, le train ministériel a reçu un accueil aussi chaleureux que dans la matinée. Le même enthousiasme s'est manifesté dans toutes les stations et dans le chef-lieu du département du Lot, la population s'est portée au-devant des représentants du gouvernement et les a acclamés.

A Cahors, des arcs de triomphe étaient dressés sur les grandes places. Les édifices étaient pavoisés, ainsi que beaucoup de maisons particulières.

La réception des autorités civiles et militaires, ainsi que des corps élus et constitués, s'est faite à la préfecture.

L'évêque s'est présenté seul et le clergé s'est présenté plus tard, au rang que lui assigne le décret sur les préséances.

Les instituteurs se sont présentés en très grand nombre aux réceptions de la préfecture du Lot.

M. Yves Guyot, qui les a remerciés, leur a dit que tout ce qu'ils montreraient d'initiative, de dignité et d'amour du progrès tournerait au profit de la République.

M. Constans, s'adressant aux maires des communes rurales, leur a dit :

« La République, dans ce département, a triomphé, grâce à vos efforts, et je vous en félicite.

« Aujourd'hui que vous êtes les vainqueurs, vous devez oublier les querelles locales et user de toute votre influence sur les populations, afin que ces divisions ne se perpétuent pas. En continuant à tenir haut et ferme le drapeau de la République, vous devez faire en sorte qu'il puisse un jour abriter sous ses plis tous les Français. » (Applaudissements.)

Les ouvriers de la ville, réunis en association, ont présenté une pétition pour réclamer l'établissement d'une manufacture de tabac à Cahors. Le ministre de l'intérieur leur a répondu qu'il s'était déjà entretenu avec le ministre des finances de cette question qui soulevait des difficultés. Il a promis que son collègue des travaux publics et lui feraient tous leurs efforts pour donner aux ouvriers cadurciens sinon les satisfactions qu'ils désiraient, tout au moins une satisfaction équivalente.

Un ouvrier ayant dit que les ministres promettaient toujours et ne tenaient pas leurs promesses, il a ajouté que quand il promettait quelque chose, il était de ceux qui savent tenir leur parole.

En sortant de la préfecture, MM. Constans et Yves Guyot se sont, avec le cortège, dirigés vers le monument élevé à la mémoire de Gambetta, ainsi qu'au monument élevé à la mémoire des mobiles du Lot tués en 1870.

Devant le monument de Gambetta, le maire, puis M. Béral ont fait l'éloge du grand patriote.

M. Yves Guyot a rappelé qu'il avait fait la connaissance de Gambetta à la conférence Molé. Il a dit que le célèbre orateur avait toujours parlé en vue de l'union du parti républicain et qu'il personnifiait l'expression la plus élevée du patriotisme.

« A ce double titre, a-t-il dit, en terminant, Gambetta a droit au respect et aux hommages de tous les républicains. »

M. Constans a dit qu'il s'était toujours honoré de l'affection que lui témoignait Gambetta et a ajouté que l'illustre enfant de la ville de Cahors lui avait remis sa photographie avec cette dédicace « In bonis et in adversis semper fidus. »

Dépêches Téléphoniques

Paris, 3 août, 2 h. matin.

LES RUSSES A CHERBOURG

Un punch populaire a été offert ce soir, à l'Hôtel de Ville, aux équipages grec, russe et américain, sous la présidence du capitaine de frégate en retraite Riondel.

A son arrivée, le commandant russe Alexieff a été porté en triomphe par la foule aux cris répétés de : « Vive la Russie ! »

Les voyageurs de commerce sont allés aujourd'hui à bord du bâtiment russe et ont offert au commandant un magnifique drapeau et une coupe d'une valeur de 300 francs.

HORRIBLE BOUCHERIE

Le Sun *dit que vendredi soir, une cinquantaine de manœuvres italiens employés à la compagnie du chemin de fer de Norfolk (Virginie), étant en état d'ivresse, ont attaqué une maison avoisinant leur campement. Les agresseurs ont coupé la gorge aux deux fils du propriétaire de cette maison. Ils ont criblé leurs cadavres de coups de couteau, ont ensuite assassiné la femme du propriétaire et ses trois autres enfants ; puis ont pillé et incendié sa maison. Les habitants sont décidés à lyncher les coupables qui ont été enivrés et soudoyés par les ennemis de la victime, laquelle était une personne riche et influente.*

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité central des républicains radicaux du premier arrondissement. — Tous les membres du comité et les adhérents sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu jeudi 6 août, à huit heures et demie du soir, au grand amphithéâtre du palais Saint-Pierre, entrée rue de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

M. Burdeau, député, rendra compte de son mandat.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Vigilante Fraternelle. — Les sociétaires sont priés de se rendre ce soir, à 7 heures, en tenue à la gare de Perrache, pour attendre la section revenant du concours de Montceau-les-Mines. Les clairons sont priés d'apporter leurs instruments.

THÉATRES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi 3 août, représentation extraordinaire donnée par Mlle Reichenberg, sociétaire de la Comédie-Française, avec le concours de Mlles Marie Kolb, Marie Laure ; MM. Cornaglia, Corbin, etc., de l'Odéon.

1o *Démocrite*, comédie en un acte ;
2o *L'Ecole des Femmes*, comédie en cinq actes, de Molière ;
3o *Monsieur et Madame Denis*, saynette de Désaugiers ;
4o *Les Bavardes* ;
3o Monologues dits par Mlles Reichenberg et Marie Kolb.

Bureaux à 8 heures ; rideau à 8 heures 1/2.

Concerts-Bellecour. — Ce soir lundi, 3 août, à 8 heures 1/2, grand festival artistique donné par la Fanfare genevoise, 80 exécutants. Directeur, M. Bergalonè.

PROGRAMME. — *Première partie.* — La Vie militaire, allegro, Steenebruger. — Le Trésor des aieux, ouverture, Reissiger. — La Corsaire, mazurka, Bidegai. — Mosaïque sur Mireille, Gounod.

Deuxième partie. — Les Francs-Juges, ouverture, Berlioz. — Lohengrin, grande fantaisie, Wagner. — Toast à l'Alsace, Sénée. — Raoul, allegro militaire, Beandenek.

Rue Grenette, rue Centrale, rue Tupin

AUX

ÉMIGRÉS ALSACIENS

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

FIN DE SAISON

On sait que cette importante maison fait coïncider sa Grande mise en Vente de fin de saison avec les vacances de fin d'année, afin que les familles partant en voyage trouvent pour leurs achats des AFFAIRES HORS LIGNE dans tous les articles Haute Nouveauté.

Lundi 3 août

GRANDE MISE EN VENTE

Aux Prix Réduits de Fin de Saison

Tissus haute nouveauté, **Satinette. Mousseline de laine, Tissus légers, Confections** et **Costumes** pour dames et enfants, **Linge, Trousseaux** et **Lingerie** confectionnée, etc.

Nous citons quelques exemples afin de donner une idée des réductions obtenues pour les prix de fin de saison.

JAQUETTES diagonale, h. nouveauté, toutes nuances, vendues 18 fr., prix de fin de saison..... 7 95

GRAND MANTEAU de voyage, long. 145, val. réelle, 35 fr., prix exceptionnel..... 8 95

SATINETTE de Mulhouse, gr. teint, toutes les nuances, article de 1 fr. 75, à..... 0 75

ZÉPHYR pour costumes, valant 2 fr. 25..... 0 95

BEIGE pure laine, d'une valeur de 2 fr. à..... 1 25

AVIS. — Mesdames les Couturières sont informées que toutes les doublures croisées leur sont laissées au prix réduit de **40 cent.**

Le nouveau ballon des **Emigrés**, toutes nuances, est offert aux enfants.

L'Album illustré, le **Goût parisien**, est remis pour tout achat de **25 fr.**

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement.— Moreau, emp. de com., r. du Bon-Pasteur, 11, et Chardon, s. prof., m. adr.— Prost, apprêteur, r. des Tables-Claudiennes, 69, et Deciat, ourdiss., à Lyon.— Roudet, notaire, à Saint-Genis-d'Aoste, et Geay, s. prof., r. Jean-Baptiste-Say, 3. — Gentelet, empl., r. Lemot, 3, et Leigle-Murandy, tisseuse, m. adr. — Degrange, peintre, r. Saint-Pothin, 13, et Ancian, s. prof., q. Saint-Vincent, 37. — Batailly, tripier, r. Hippolyte-Flandrin, 5, et Pascal, cuisin., r. Pierre-Corneille, 168. — Curvat, tulliste, m. Grande-Côte, 68, et Uny, brodeuse, r. du Bon-Pasteur, 42. — Gachet, emp. de com., r. Centrale, 32, et Lavigne, s. prof., r. Royale, 18. — Vaspard, emp. de com., pl. des Pénitents, 8, et Dueruz, enjoliveuse, pl. Saint-Clair, 7. — Marlin, charcutier, r. Saint-Côme, 2, et Paris, coutur., à Ecully.— Germain, garç. moulin., r. du Sergent-Blandan, 2, et Buisson, s. prof., à Beaulieu.— Piguier, peintre, r. Victor-Hugo, 66, et Rousset, blanchisseuse, rue Tavernier, 12.

Deuxième arrondissement. — Ribes, mouleur, à Oullins, et Colombe, cuisinière, rue François Dauphin, 12. — Bourdichon, tourneur, quai de Perrache, 4, et Ricroc, sans profession, à Commentry. — Bornat, marbrier, à Chavanoz, et Rigaud, ménagère, passage de l'Hôtel-Dieu, 31. — Marchand, ingénieur, cours du Midi, 7, et Pacaud, sans profession, rue Moncey, 12. — Defabiani, peintre, rue Grôlée, 52, et Guglielmina, ménagère, à Bassa. — Blondon, employé de chemin de fer, rue Sainte-Hélène, 2, et Imbert, sans profession, à Saint-André-le-Gaz. — Pignier, plâtrier, rue Victor-Hugo, 66, et Rousset, blanchisseuse, rue Tavernier, 12. — Stouder, cocher, place de la Charité, 11, et Thermet, cuisinière, place Morand, 7. — Gachet, employé de commerce, rue Centrale, 32, et Lavigne, sans profession, rue Royale, 18.—Violet, négociant, place des Célestins, 9, et Dautheville, sans profession, rue Sébastien-Gryphe, 127.— Thoubillon, architecte, rue de la République, 32, et Despiney, sans profession, quai de la Guillotière, 14. — Ligeon, employé, rue Commandant-Dubois, 3, et Pingeon, cuisinière, avenue de Saxe, 133. — Martin, cavalier, à Châteaudun, et Laniel, brodeuse, rue Palais-Grillet, 11.— Armanet, chauffeur, cours Suchet, 13, et Martin, enjoliveuse, à Saint-Fons. — Bonnefille, mécanicien, rue des Trois-Passages, 3, et Duverger, sans profession, rue de la Charité, 48.

Troisième arrondissement. — Perrier-négociant, avenue des Ponts, 41, et Francallet, lingère, rue Creuset, 8. — Violet, négociant, place des Célestins, 9, et Dauthe ville, s. p., rue Sébastien-Gryphe, 127. — Golier, forgeron, rue Boucharby, 3, et Déline, blanchisseuse, place Raspail, 12. — Vernay, mécanicien, rue Bellecombe, 3, et Faure, couturière, même rue.— Imbert, employé de commerce, rue Molière, 114, et Jacquier, cuisinière, même rue. — Ravet, employé de commerce, rue Saint-André, 3, et Chenevey, commerçante, même rue. — Vaspard, employé de commerce, place des Pénitents, 8, et Dusruz, enjoliveuse, place Saint-Clair, 7. — Martinand, instituteur à Tassin-la-Demi-Lune, et Perrier, institutrice, même adresse. — Batailly, tripier, rue Hippolyte-Flandrin, 5, et Pascal, cuisinière, rue Pierre-Corneille, 168. — Chaine, chauffeur, rue de la Thibaudière, 57, et Rouvat, s. p., à Livron. — Despeigner, docteur, à Dardilly, et Bernard, professeur de dessin, cours Gambetta, 2. — Robes, mouleur, à Oullins et Combe, quai de la Guillotière, 2. Marchand, ingénieur, cours du Midi, 7, et Pacaud, sans profession, rue Moncey, 1/2. Thoubillon, architecte, rue de la République, 32, et Despinoy, sans profession, quai de la Guillotère, 14. —Giroudet, menuisier, rue Dunoir, 76, et Pouzet, sans profession, rue Dunoir, 76. — Barou, employé de commerce, rue Saint-Gilbert, 15, et Berthillon, journalière, rue Saint-Mathieu, 1. — Chassaignon, voiturier, rue Sébastien-Gryphe, n° 32, et Chellet, couturière, rue Sébastien-Gryphe, 36. — Staufer, menuisier, rue Paul-Bert, 216, et Pasquier, domestique, rue Paul-Bert, 215. — Ligeon, employé, rue Sainte-Hélène, 39, et Pingeon, cusinière, avenue de Saxe, 133. — Lapierre, instituteur, avenue des Ponts, 151, et Bourgeois, sans profession, avenue des Ponts, 61. — Roux, mécanicien, rue Sainte-Anne-de-Baraban, n° 26, et Paris, sans profession, rue Sainte-Anne-de-Baraban, 226. — Vilette, employé de chemin de fer, rue Chèvreuil, 59, et Labonde, cuisinière, rue de l'Enfance, 46. — Béal, scieur, route de Vienne, 123, et Terrier. cuisinière, grande rue de la Guillotière, n° 61. — Girard, chauffeur, chemin de Gerland, 6, et Lagues, sans profession, à Crest.

Quatrième arrondissement. — Degrange peintre, rue St-Pothin, 13 et Ancian, sans profession, quai Saint-Vincent, 39.— Rollet, cordonnier, à Neuville et Geint, cuisinière, montée Bonafous, 7. — Chevalier, tisseur, r. Lebrun, 7 et Gaillard, commerçante, rue Belfort, 7. — Vilette, empl. ch. de fer, rue Chevreul, 59 et Labonde, cuisinière, r. de l'Enfance, 46.

Cinquième arrondissement. — Debray, comptable, rue Juiverie, 23, et Reverchon, couturière, rue Lainerie, 11. — Baret, menuisier, cours Lafayette, 83, et Faure, ourdisseuse, rue des Docks, 8. — Mayer, modeleur, rue de Bourgogne, 22, et Celle, couturière, à Pierre-Bénite. — Médaille, teinturier, rue de Saint-Cyr, 43, et Boulègue, sans profession, à Lyon. — Dumond, employé, rue de la Baleine, 4, et Mandaroux, tailleuse, rue de l'Arbalète, 2.

Sixième arrondissement. — Médaille, teinturier, rue de Saint-Cyr, 43, et Boulègue, s. p., à Lyon. — Vernay, mécanicien, rue Bellecombe, 3, et Faure, couturière, rue Bellecombe, 3. — Vauraz, coquetier, à Tassin-la-Demi Lune, et Chatelard, s. p., avenue de Noailles, 3. — Charvolin, empl. de commerce, avenue de Saxe, 90, et Dupuis, cultivatrice, à Pollet. — Louveau, peintre, rue Bugeaud, 90, et Capitan, couturière, rue Bugeaud, 90. — Stouder, cocher, place de la Charité, 11, et Thermet, cuisinière, place Morand, 7.— Burellier, propriétaire, à Saint-Marcel-d'Urfé, et Veillas, cuisinière, rue de Sully, 19. — Baret, menuisier, cours Lafayette, 83, et Faure, ourdisseuse, rue des Docks, 8. — Doassans, employé, cours Vitton, 19, et Ferroy, s. p., de Sully, 95. — Dufour, modeleur, avenue de Saxe, 111, et Gauthier, cuisinière, avenue de Saxe, 111.— Reymond, teinturier, rue de Sèze, 126, et Berthet, propriétaire, rue Félix-Jacquier, 10. — Ligeon, employé, rue du Commandant-Dubois, 3, et Héritier-Pingan, cuisinière, avenue de Saxe, 133. — Christ, teinturier, rue Montgolfier, 37, et Dougoud, cuisinière, cours Morand, 19. — Cimetière, instituteur, rue Bugeaud, 92, et Ehrhard, s. p., rue Pierre-Corneille, 49. — Barthélemy, tourneur sur bois, rue de Créqui, 139, et Labarre, cuisinière, rue Cuvier, 58.

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Marie Dumas, 16 ans, rue d'Algérie, 18, f. 10 h. — Alexandre Gros, soldat, 22 ans, hôpital Villemanzy, f. 2 h. — Marie Bavoux, 1 mois, rue du Jardin-des-Plantes, 6, f. 4 h.

Deuxième arrondissement. — Antoine Perret, journalier, 62 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Charles Traversaz, 1 an, Charité, f. 4 h. — Epouse Marthe, née Dervieux, sans profession, 66 ans, rue d'Enghien, 13, f. 6 h. s.

Troisième arrondissement. — Louis Mairet, 1 mois, route d'Heyrieux, 188, f. 10 h. — Epouse Ragou, née Théoule, sans profession, 50 ans, avenue des Ponts, 222, f. 4 h.

Quatrième arrondissement. — Anthelme Bouvier, 7 mois, rue Dumonge, 13, f. 4 h. — Joseph Rambaud, tisseur, 65 ans, Hôpital, f. 6 h. s.

Cinquième arrondissement. — Claude Mévallon, rentier, 90 ans, portes de Loyasse, f. 11 h.

Sixième arrondissement. — Isabelle Jacquet, couturière, 24 ans, rue de Sèze, 45, f. 10 h. — Louise Fauveau, 4 ans, rue Duquesne, 63, f. 3 h. — Epouse Lhémine, née Clément, tailleuse, 37 ans, rue Boileau, 18, f. 5 h.

REVUE DES MARCHÉS

La réunion, au palais du Commerce, a été, hier, bien plus nombreuse et plus animée que les semaines précédentes; dans beaucoup de contrées, on est en pleine moisson et le marché va bientôt pouvoir baser ses cours, sur le rendement de la récolte.

Il n'est cependant survenu aucun changement qui soit à noter.

Quelques minotiers et quelques spéculateurs étrangers à la région ont bien cherché à entraîner et à entamer des affaires, mais la prudence de nos négociants l'a emporté sur la tentation de courir des aléas dangereux, et l'on en est resté aux prix cotés la semaine dernière.

Le marché de Vaise, dans les quatre réunions de la semaine, n'a donné qu'une moyenne d'animaux amenés.

Malgré celà, il y a eu des renvois, notamment pour le marché aux moutons, dont plus d'un cinquième est resté invendu. Les cours se sont très bien tenus, quelques légères variations en hausse ou en baisse ont, seules, donné de la physionomie à ces marchés d'été.

A la place de la Croix, peu d'entrain, peu de voitures et peu d'acheteurs, celà tient aux grandes occupations de la campagne; les prix, malgré les résultats de la récolte que l'on vient d'engranger, sont restés stationnaires dans les hauts cours.

Pilules Suisses!
Le médicament le plus populaire de France

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCHE — (Rhône) —
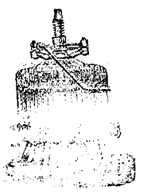
PRESSOIRS
Perfectionnés
GARANTIS
Transformations et Réparations des Pressoirs
VIS & FERRURES—POMPES A VIN
Envoi franco du Catalogue illustré

Le Rédacteur-Gérant : NICOLAU-MENTÉLÉ.

Imp. WALTENER ET Cie, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

6 MILLIONS *à PLACER PAR FRACTIONS SUR* **HYPOTHÈQUE**
Nu-Propriétés, Usufruits, tous TITRES NOMINATIFS même INALIÉNABLES, Créances, Loyers, etc.
VENTE ET ACHAT D'IMMEUBLES
LACOMBE & GONNET, 13, Rue Lafitte, PARIS. — (16e Année).

ORDRES DE BOURSE
Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris
Courtage unique
J. BLONDEL & L. GARNIER
Banquiers, 13, rue de la République, LYON
SIMONET (DIRECTEUR)

LOTERIE ARTISTIQUE
Du Peintre **Jules GARNIER**
Comprenant **30,000 fr.** *de lots en œuvres remarquables offertes par les principaux* Artistes-Peintres
TIRAGE PROCHAIN
UN FRANC LE BILLET
EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON
NOTA. — Port en sus par correspondance.

LE « SANS RIVAL »
Tampon toujours encré (inépuisable)
Il est absolument inaltérable, sa durée est indéfinie et sa richesse de couleur est telle qu'il suffit de tamponner une fois pour avoir plusieur empreintes excellentes. Se méfier des produits similaires.
PRIX : 1 f. 50, et rendu franco 1 f. 75
Vente en gros et au détail : aux *Petits Docks du Commerce*, 12, rue Confort, Lyon.

CACHALAGATS
Cours préparatoires et manipulations. **F. Franck**, rue Commandant Dubois, 1.

Suprême APÉRITIF digestif **CHABLEY** Se vend PARTOUT. Le déguster, c'est l'adopter. Vente gros : C. Desplaces, Lyon

PAPIERS PEINTS
E. MEYSONNIER
77, Avenue de Saxe, Lyon
Vente en solde de 800 Coupons de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Rx.— Envoi d'échns de coupons et de nouveautés.

Prêts hypothécaires 4 %
Offre et demande de capitaux. E. BESSON, r. Hôtel-de-Ville, 91, Lyon. 2 à 4 heures.

SALSEPAREILLE QUET
Sous forme d'un SIROP agréable
LE MEILLEUR DÉPURATIF
Du sang et des humeurs
S'emploie en toute saison et surtout au printemps
S'adresser Pharmac. Quet, 5, rue de la Préfecture, Lyon.
On fait des envois

Rue de la République, 31, place des Cordeliers, rues Grolée et Tupin
GRAND BAZAR
DE LYON
Société anonyme au capital de UN MILLION de francs

APERÇU DES PRIX DE QUELQUES ARTICLES A L'OCCASION DES VACANCES

Valises toile, dep. 1.45. Sacs de touristes, dep.	6.95	Service de table, en faïence, 74 pièces....	24.75
Sacs jumelle, mouton à courroies.....depuis	31.95	— à bière, vanneries fines..... depuis	3.45
Sacs officiers..... —	6.95	Garnit. de toilettes, en faïence, 5 pièces, depuis	2.95
Sacs-valises garnis trousses..... —	19 »	Cabarets à liqueurs sur plateau, verre uni. —	1.75
Malles deux châssis, toile tannée ..... —	7.50	Grand assortiment de chaussures pour gymnastique.	
Boites à herboriser, avec courroie..... —	1.95	Bottines lacées cousues pour excursions. —	11.45
Jeux d'outils acier, pour jardins..... —	3.95	Parasols de jardins et d'artistes, cannes d'excursions	
Jumelles de théâtre et campagne ..... —	4.95	Casquettes, toile touristes..... depuis	0.45
Lunettes et lorgnons fumés et bleutés .. —	0.25	Chapeaux de voyages et de jardins pr hommes, dames et enfants, dans tous les prix, depuis	0.20
Thermomètres..... —	0.45	Complets, taille cadet, drap nouveauté. —	17.95
Montres de chasse, nickel, garanties .. —	6.95	— coutil, pour hommes..... —	6.95
Réveille-matin ..... —	2.95	Pantalons toile, pour hommes..... -	1.95
Grand choix de coutellerie de poche et de table à des prix exceptionnels.		— pour hommes, drap nouveauté —	6.95
Appareils complets de gymnast.: trapèzes, dep.	3.95	Coton et cordonnet au crochet (marque excl.) boîte	2.95
Balançoires dep. 8 45. — Haltères .... le ke	0.40	Fil cablé et glacé pr machines, la bobine 500 yards	0.25
Jeux de boules en buis ..... la due.	15 »	Ménagère complète de 25 aiguilles assort. extra	0.10
— — ferrées, la douz. dep.	18 »	Epingles anglaises assort., la boîte 100 gr. fixe	0.45
Jeux de croquet et tonneau, ballons peau et caoutchouc. Charrettes et tombereaux pour enfants, etc.		Choix immense d'articles pour travaux de dames, tels que : dentelles, se pentines, mignardises, etc.,	
Harnais jaunes prônes av. bricole ou collier, dep.	59 »	Tabliers écol. escot. noir, garçons et fillettes, dep.	1.95
Selle d'âne complète, cuir jaune ou rouge, av. croupière, sangles, étrivières, étriers, bridons et mors..	38.75	Literie compl. 80/185 à sommier, matelas, travers., à	35.95
Sticks et cravaches .....depuis	0.45	Descentes de lit algérienne, 65/130.....	0.45
Savons des familles, la douzaine..... —	2.25	Couvertures..... depuis	2.45
Eventails gaze, peinture à la main. ..... —	0.95	Grand choix de toilettes et lavabos... —	18.75

Parfumerie des premières marques, vend. à prix réduits. Grand choix de brosserie, glaces, éponges et éventails.

INCESSAMMENT
Nomenclature d'Articles de Chasse
ENTRÉE LIBRE — Vente absolument au comptant Prix fixes marqués. — ENTRÉE LIBRE

ROB DEPURATIF SANS RIVAL
AU DAPHNÉ MEZEREUM
Seul végétal *succédané du Mercure*, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment *anti-syphilitique* et *dépurative*. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE
A l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

COUTELLERIE D'ALSACE
A D'INDUSTRIES
Fournitures pour le Commerce
FOURS de toute Spécialité
SCIES-MÉCANIQUES, OUTILS de toutes sortes
— BOITES D'OUTILS —
Le *Tarif-Album* (250 pages, 600 gravures) expédié *franco* contre 0f. 65
TIERSOT, *16, r. des Gravilliers* Paris
EXPOSITION DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT, pl. haute récompense

VIGNES AMÉRICAINES
Un million de racines de toutes qualités à la vente. Mûriers de France et d'Italie. S'ad. à M. BERGER FILS, à Coujac-St-Andéol (Ardèche).

(Savoie) BRIDES
EAU *toni-purgative et dépurative*
ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE
(PURGATION LENTE)
Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète.
Cette Eau est très diurétique
En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales
S'ADRESSER AU
Direct. de l'Établissement à Brides
Saison du 15 Mai au 1er Octobre

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & Cie
Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la
DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE
CHANTIERS ET ENTREPOTS
Place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau, du Pensionnat
Lieu dit : *PRÉS DE LA VOGUE (Guillotière).*
Vente de tous les matériaux **concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente,** débité ou non, au gré du client.
Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.
Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.
A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâtis sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.
Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers ou dans nos Bureaux
45, Rue Ferrandière, 45

VIENT DE PARAITRE
Le Supplément
A L'ANNUAIRE GÉNÉRAL
DU
Commerce de Lyon et du Département du Rhône
INDICATEUR FOURNIER
contenant les changements survenus dans la partie professionnelle des Commerçants lyonnais, du 1er Janvier au 30 Juin 1891.
PRIX : 50 CENTIMES
EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, 14, LYON

Avez-vous besoin d'argent
Vendez rue Paul-Bert, 18, or, bijoux, reçus du Mont-de-Piété.

PIANOS & ORGUES
La maison **RODES**, passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis **10** fr. par mois. Location depuis **7** fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous facteurs.

ACCOUCHEUSE
Mme Veuve YVERNAT
Rue du Vieil-Renversé, 3, angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)
LYON
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes.— Discrétion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires.
PRIX MODÉRÉS

CONFISERIE A TARBES
I. POULET
Eau Hydrolatique Sucrée
Marque de fabrique
L'Abeille des Alpes
Miel surfin des Alpes
Récompenses à toutes les Expositions universelles

Chemins de fer de l'Est de Lyon
DIMANCHE 9 AOUT
TRAINS DE PLAISIR
A PRIX RÉDUITS
DE
LYON-EST OU VILLEURBANNE
A Pont-de-Chéruy, Crémieu, Sablonnières Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix
Pour Pont-de-Chéruy et Crémieu : **1 fr. 50,** *aller et retour en 3e classe.*
Pour Sablonnières, Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix : **2 fr.,** *aller et retour en 3e classe,*
DÉPARTS :
LYON-EST : 7 h. 57 m.—VILLEURBANNE : 8 h. 06 m.
Les billets spéciaux, en nombre très limité, seront à la disposition du public, au bureau de ville du Chemin de fer, *9, quai de l'Hôpital,* et à la gare de Lyon-Est, à partir du 6 Août.
Ces billets ne seront valables à l'aller et au retour que dans la journée du **9** Août et seulement au train de plaisir.

SEUL LE QUINA ABRIC
permet de préparer soi-même à la minute pour 1 f. 25 un litre de vrai **VIN DE QUINA** conforme au Codex
Fabrique à Lyon, Phie Gaudet, 31, rue Hôtel-de-Ville.
ENVOI CONTRE TIMBRES

(Service d'Été) *VIENT DE PARAITRE* (Service d'Été)
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux
LE
WAGON
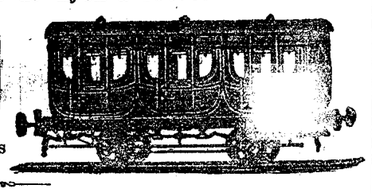
Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller et retour
Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.
EN VENTE *A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon* et dans ses succursales de *St-Étienne, Grenoble, Mâcon et Dijon* *Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux*

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 3 Août (40)

LA MAISON DU BARBIER

PAR

LUDOVIC JOHANNE

XXIV

L'Interrogatoire

Au moment où Phœbus franchissait le seuil du salon, Fouché, venant en sens inverse, se heurta légèrement à lui.

Etait-ce là un incident fortuit?

N'était-ce pas plutôt une surprise savamment préparée par l'astucieux policier convaincu que le capitaine n'éprouvait aucun empressement à lui présenter ses hommages?

Cette dernière supposition était plausible.

Ce fut celle qui, à tort ou à raison, se présenta la première à l'esprit du jeune homme.

— Mon cher capitaine, dit Fouché qui prit familièrement le bras de Phœbus, je suis bien aise de vous voir et de vous faire compliment!

Et comme Phœbus s'excusait en souriant de n'avoir point sollicité plus tôt l'honneur d'une présentation, Fouché l'interrompit avec une bonhomie pleine d'une apparente franchise.

— Bah! bah! dit le ministre, c'est la première fois que vous venez à la Malmaison et il a fallu vous familiariser avec les détails et les exigences du service! Vous avez dû avoir bien d'autres choses en tête; je comprends cela!

La porte de la bibliothèque était ouverte.

Fouché poussa doucement Phœbus.

Un canapé droit, flanqué de deux sphinx dorés en accoudoirs, était devant eux.

— Asseyons-nous un instant, voulez-vous? dit Fouché.

Et le ministre s'installa sans façon.

Phœbus prit place à côté de lui.

— Ainsi, reprit Fouché, c'est votre garde à la Malmaison?

— C'est ma première garde, comme le dit votre Excellence?

— Oui, oui, je sais! Bessières m'a beaucoup parlé de vous, tout à l'heure... Un charmant homme, Bessières, n'est-ce pas?

— Charmant!

— Ce vieil ami a dû vous mettre un peu au courant des habitudes du lieu?

Il a bien voulu, en effet, me donner quelques renseignements d'ordre moral afin que je n'eusse pas l'air d'un sauvage trop fraîchement débarqué d'Amérique.

Phœbus parlait négligemment.

Il se sentait à l'aise sous le regard inquisiteur de Fouché.

Pœbus était bien décidé à se tenir sur ses gardes et à jouer serré.

Il était seul à seul avec le terrible policier devant qui tout le monde tremblait dont l'habileté était infernale et qui, par deux fois, avait tenté de le faire disparaître...

A demi renversé sur un coussin de velours grenat à glands d'or, la jambe droite croisée sur la gauche dans l'attitude d'un laisser-aller des plus engageants, Fouché observait du coin de l'œil son interlocuteur, attentif à surprendre sur la physionomie de Phœbus le moindre signe d'émotion ou de trouble,

— Vous revenez tout récemment de congé, je crois, mon cher capitaine?

— Je suis rentré à Paris, il y a près d'un mois.

— Vous avez fait des excursions dans le Jura?

Fouché faisait allusion à la visite qu'avait faite le lieutenant de Savignac à Dôle, au général Oudet, alors grand-maître de la Société des Philadelphes.

C'était un coup droit.

Phœbus le comprit.

Mais il demeura impossible.

— Non, répondit-il simplement, je n'ai pas eu le temps de faire là-bas de longues promenades, je suis resté deux jours à peine à Dôle et j'ai passé le plus clair de mon temps auprès d'un vieil ami de ma famille.

— Un ami de votre famille?

Le capitaine tourna lentement la tête et regarda fixement le ministre.

— Le général Oudet, dit-il.

— Ah! ah! à merveille! répondit Fouché. Et comment se porte l'excellent homme?

— Aussi bien que possible!

Décidément, Fouché avait affaire à un adversaire habile.

Le capitaine n'était pas homme à se laisser aisément démonter.

— Diable! se dit le fin renard, voilà un gaillard qui a la tête aussi solide que le poignet!

Et il pensait au duel d'Agen, d'où le Bélier était revenu à grand peine...

— Et de là, continua-t-il sur un ton de sollicitude bienveillante, vous êtes allé directement en Gascogne?

— Pas directement! j'ai fait une halte.

— Dans une ville du centre?

— Non! à Paris!

Le sang-froid du capitaine étonnait Fouché.

C'était bien la suite du duel...

Mais contrairement à ses prévisions, le policier constatait que Phœbus, non seulement acceptait le combat, mais liait le fer en se découvrant à dessein dans une feinte habile.

Cette tactique devenait inquiétante.

— Vous êtes resté quelques jours à Paris?

— Vingt-quatre heures : le temps de me reposer!

Le temps de se reposer!

Le mot était une vraie trouvaille!...

Le lieutenant Phœbus s'était singulièrement reposé dans l'oubliette du barbier Joquelet!

Fouché savait parfaitement que Phœbus n'ignorait rien de la solidarité du ministre avec son agent Joquelet dans la sinistre aventure de la rue du Chien-qui-Hurle.

La conversation de Nicole et le rapport du barbier ne permettaient pas le le moindre doute.

Peut-être, même, le jeune officier avait-il gardé en sa possession le papier bleu que lui avait remis Nicole, sur lequel le ministre avait écrit de sa main le nom du Philadelphe.

C'était là surtout ce que désirait savoir Fouché.

L'oubliette de Joquelet était compromettante.

Quelles que fussent les raisons de haute police qu'eût pu alléguer le ministre pour expliquer, sinon justifier sa conduite, il était bien clair que la divulgation de ces assassinats sinistres devait provoquer un énorme scandale que personne ne pourrait étouffer et dont les conséquences ne pouvaient être que fatales à la personne même de Fouché.

La situation du ministre était à la merci d'une indiscrétion du capitaine.

Quoi que pût faire Fouché, Phœbus de Savignac, vivant, demeurait le dépositaire souverain d'un secret terrible que Fouché, à tout prix, voulait anéantir.

La destruction de la preuve matérielle était le premier but à atteindre.

Le reste viendrait par surcroît.

Fouché faisait bon marché d'avance de toutes les dénonciations verbales.

— Alors, poursuivit le policier, vous n'êtes pas sorti dans ce court intervalle?

Phœbus sentait l'embarras de Fouché.

Il s'en amusait, tout en prenant soin de ne pas dépasser la mesure.

— Mon Dieu! reprit-il, Votre Excellence devine ce que peut faire un officier dans une pareille circonstance. Quelques soins de toilette au dehors, une visite à un barbier... cela n'a aucun intérêt!...

— Sans doute! murmura Fouché.

Phœbus était vraiment beau joueur...

Le ministre avait trouvé un partenaire de sa force.

Une visite à un barbier!

C'est ainsi qu'il plaisait au capitaine de Savignac de parler de l'effroyable guet-apens tendu au lieutenant Phœbus.

On ne pouvait être plus aimable.

Mais sous cette gracieuseté calculée, Fouché sentait pointer une ironie aiguë.

C'était lui qui interrogeait.

Et c'était lui qui devenait un jouet entre les mains habiles de ce bel officier impénétrable.

Fouché se sentit pris, lui, le rusé chasseur, au propre piège qu'il avait tendu.

Toutefois, il voulut aller jusqu'au bout.

Phœbus pouvait commettre une imprudence dont son adversaire tirerait un profit immédiat.

Fouché était sur le point de perdre la partie.

Une fausse manœuvre du capitaine pouvait rétablir l'équilibre et l'égalité des chances, à défaut d'un saut de bascule qui donnerait au ministre l'avantage définitif.

— Les routes sont mauvaises en cette saison? reprit Fouché, qui se donna une contenance en cueillant au fond d'une tabatière de nacre une prise de tabac d'Espagne.

— Déplorables! accentua le capitaine en riant, ce sont de véritables fondrières!

Fouché eut l'idée de demander à l'officier s'il avait fait la route à cheval.

Mais il recula devant cet excès d'audace qui frisait la naïveté.

Tous deux savaient parfaitement à quoi s'en tenir...

— Combien de temps exactement met le coche postal pour aller de Paris à... à Auch, je crois?

(A suivre.)